SWISS
ICE HOCKEY

RAPPORT DE GESTION SAISON 2016/17

Image de couverture : Le capitaine du SCB Martin Plüss soulève le trophée de Champion suisse.

42

80

CONTENU

20

62

	PRÉFACE	4
1	STRUCTURE D'ENTREPRISE	6
2	VISION ET LIGNES	18
3	CHRONIQUE SPORTIVE	20
4	YOUTH SPORTS & DEVELOPMENT	40
5	AWARDS	42
6	ORGANISATION JURIDIQUE ET SÉCURITE	48
7	POSTFINANCE TROPHY	62
8	MARKETING & SPONSORING	64
9	PROMOTEURS DU SPORT	70
10	COMMUNICATIONS	74
11	COORDINATION & SERVICES	77
12	RESSOURCES HUMAINES	78
13	ASSOCIATION DES DONATEURS	80
14	FINANCES	83

Rapport annuel du Président

MARC FURRER

Les objectifs ont été atteints, voire dépassés. Je suis très heureux de pouvoir tirer un tel bilan de l'exercice 2016/17.

Toutefois, cette constatation peut être dangereuse, car elle pourrait entraîner de la complaisance, voire un soupçon d'arrogance. Par conséquent, je veux et je dois rester critique. Dans le sport, et notamment dans le hockey sur glace, les affaires sont soumises à une volatilité importante. Dès que les conditions économiques et juridiques changent quelque peu, l'on court le risque de perdre des sponsors ou de générer des recettes bien inférieures au niveau des droits télévisés. Il en va de même dans le domaine sportif : La limite entre de bons résultats durant les Mondiaux et la lutte contre la relégation est ténue et la densité concurrentielle est importante. Pour cette raison, même après un exercice réjouissant comme celui-ci, notre devise doit être de garder les pieds sur terre et de s'améliorer encore, et ce, dans tous les domaines.

Il est important de le rappeler avant de tirer le bilan de nos activités.

Notre produit principal, le championnat de National League (et la Coupe), a attiré presque autant de spectateurs que durant la saison passée, qui avait marqué un record et proposé un niveau sportif élevé. Avec la nouvelle MySports League, la Regio League avance vers de nouveaux horizons innovants et toutes les équipes nationales font partie du top huit mondial cette année, ce qui ne va pas de soi. Le 6e rang de l'équipe nationale A masculine à Paris est d'autant plus réjouissant que cette performance a prouvé que nous nous trouvions sur la bonne voie, malgré certaines voix contraires. Ici aussi, il s'agit de poursuivre la stratégie de manière conséquente, tout en restant critiques et flexibles le cas échéant.

La mission de base de Swiss Ice Hockey est d'améliorer constamment la promotion de la relève, d'identifier les jeunes talents et de les accompagner dans leur parcours. Avec l'élaboration de la nouvelle stratégie pour le Sport d'élite, l'introduction du Label Talent ainsi que la préparation du Label de recrutement, nous avons fait des pas importants dans la bonne direction. L'année passée, nous avons

pu recruter plus de jeunes, notamment chez les filles, et nous nous efforçons constamment de professionnaliser la formation. Ceci va de pair avec les efforts fournis par les clubs, que nous soutenons dans ce domaine.

Comme le dit l'adage, « L'argent n'est pas tout, mais sans argent on est rien ». Nous sommes heureux d'avoir pu développer la base financière nécessaire l'année dernière pour répondre encore mieux aux exigences professionnelles : D'une part, nous avons prolongé les contrats avec nos importants sponsors PostFinance, Zurich, Tissot et SWISS et acquis de nouveaux partenaires, comme Ford notamment. D'autre part, nous avons fait un pas de géant au niveau de la vente des droits télévisuels. Ces recettes supplémentaires reviennent certes en premier lieu aux clubs de NL, qui les génèrent en grande partie avec leurs championnats. Je pars du principe que les clubs investiront la majorité de ces fonds dans la promotion de la relève. La part revenant à Swiss Ice Hockey est allouée à des mesures servant nos objectifs sportifs. Nous devons toutefois maintenir notre politique d'humilité et d'économie, car il est toujours possible que les temps changent et que nous générions moins de recettes.

Pour terminer, je souhaite remercier toutes et tous qui ont soutenu Swiss Ice Hockey pratiquement et financièrement. Le travail a été excellent à tous les niveaux et nous avons fait preuve du « feu sacré » nécessaire au sein d'une entreprise sportive.

Conseil d'administration

Marc Furrer (citoyen suisse) est **Président du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation depuis septembre 2012. Marc Furrer a étudié le droit à l'Université de Berne et a ensuite obtenu la patente d'avocat et de notaire. Il a été Directeur de l'Office fédéral de la communication (OFCOM) entre 1992 et 2004. En 2005, il a dirigé la délégation suisse lors du Sommet mondial de l'ONU sur la société de l'information (SMSI) à Tunis et a présidé le Réseau francophone de la régularisation des télécommunications (FRATEL) en 2007. Il a été chargé de cours à l'Université de St-Gall entre 2006 et 2014. De 2008 à 2012, Marc Furrer a été Responsable de l'Autorité de régulation postale (Post Reg). Il a présidé la Ligue Nationale Suisse de Hockey sur Glace Sàrl dès 2008. Il a en outre été Président de la Commission fédérale de la communication (ComCom) jusqu'à fin 2016. Depuis début 2017, il est copropriétaire d'un cabinet de conseil en matière de technologie.

Michael Rindlisbacher (citoyen suisse) est **membre du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation et Vice-président du département Sport d'élite depuis septembre 2015. Il a rejoint le secteur des assurances après un apprentissage comme employé administratif et des études à l'Ecole professionnelle d'administration à Berne. Il a occupé plusieurs fonctions internes, suivi une formation de planificateur en marketing et obtenu un Master en Executive Management à la ZfU International Business School. Il s'est en outre perfectionné dans les domaines conduite d'entreprise et conseil d'administration lors de divers séminaires et cursus de formation. Depuis le 1er janvier 2015, il occupe le poste de Président du Conseil d'administration de la innova Versicherungen AG à Gümligen, au sein de laquelle il était délégué du Conseil d'administration depuis 1996. Il siège également dans quatre autres Conseils d'administration dans la région de Berne et de Soleure. Il a été membre du Conseil d'administration du SC Bern entre 1998 et 2008.

Jean-Marie Viaccoz (citoyen suisse) est **membre du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation depuis le 1er juin 1999 et était Président de la Regio League depuis juin 1999 jusqu'à la fusion avec la SIHF. Il est Vice-président du département Sport Espoir et Amateur depuis 2011. Jean-Marie Viaccoz est ingénieur génie-civil ETS. Depuis 1983, il dirige le bureau d'ingénieur Jean-Marie Viaccoz Sàrl, au sein duquel il est également Président du Conseil de surveillance. Il a été conseiller communal d'Ayer (Val d'Anniviers) de 1984 à 1992 et est préfet du district de Sierre depuis le 1er janvier 2017. Il a été Président du HC Anniviers de 1995 à 1999. Jean-Marie Viaccoz est membre du « Fonds Jean Tinguely » depuis 2009 et occupe le poste de Vice-président de la Fondation Pat Schafhauser.

Fabio Oetterli (citoyen suisse) est **membre du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation depuis février 2013. Il a été membre du Comité central de la FSHG entre 2006 et 2009. De 2009 à 2012, il a été membre, respectivement Vice-président du Conseil d'administration du HC Ambrì-Piotta. Il a été nommé au Comité du Sport d'élite en 2011. Il a quitté ce Comité et son poste de Président du Comité d'audit de la SIHF lorsqu'il a été nommé au Conseil d'administration de Swiss Ice Hockey. Il a été nommé au Audit Committee de l'IIHF en 2012. Depuis 2011, Fabio Oetterli est Directeur de la H&P Treuhand und Verwaltung AG, qu'il a reprise au 1er janvier 2013. Auparavant, il était responsable fiscal du Groupe Julius Baer. Il est en outre juge spécialisé auprès du Tribunal commercial du canton de Zurich.

Peter Althaus (citoyen suisse) est **membre du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation depuis le 1er juin 2009. Après un apprentissage comme mécanicien de machines chez WIFAG à Berne, il a rejoint l'entreprise Schaerer SA, où il a occupé diverses fonctions. Après avoir tenu différents postes internes et suivi une formation en cours d'emploi dans le domaine marketing à la CSSP à Berne (1998) et une formation post-diplôme couronnée par un Master of Business Administration (2005) à la Haute école spécialisée bernoise, il occupe le poste de CEO de la Schaerer SA depuis 2006. Auparavant, il avait été membre de la Direction de la Schaerer SA depuis 2001. Dans cette fonction, il a également été membre du Conseil d'administration de la Schaerer SA et de la filiale de l'entreprise à l'étranger. Entre 2011 et mars 2016, il était en outre membre de la Direction des secteurs du WMF Group, sis en Allemagne. Depuis avril 2016, il est CEO de la myStromer SA, sise à Oberwangen près de Berne.

Erwin Füllemann (citoyen suisse) est **membre du Conseil d'administration** de la Swiss Ice Hockey Federation depuis le 1er juin 2009. Après un apprentissage comme mécanicien sur avions, Erwin Füllemann a suivi une formation d'ingénieur électronicien. Il a ensuite rejoint l'entreprise Oerlikon Contraves, puis Rheinmetall Air Defence, où il a occupé des postes à tous les niveaux de management dans différents domaines. Il a été chef de la division production électronique et de l'ingénierie avant de mettre un terme à sa carrière professionnelle au 1er juillet 2010. Durant la saison 2014/15, il a conduit le EHC Winterthur de la 1re ligue à la LN B. Il a renoncé à son mandat de Directeur sportif du EHC Winterthur à la fin de la saison 2014/15.

La durée du mandat des membres du Conseil d'administration est de quatre ans. Une réélection est possible et la durée de fonction est limitée à douze ans. Le Conseil d'administration est élu par l'Assemblée générale et répartit ses tâches et ses responsabilités entre ses membres. Il se réunit quatre fois par année au moins pour des séances ordinaires. Le CEO et les autres membres de la Direction de Swiss Ice Hockey sont en principe présents lors des séances ordinaires du Conseil d'administration. Lors des séances du Conseil d'administration, le CEO rend compte des activités opérationnelles, y compris de la marche des affaires financières. Aucun membre du Conseil d'administration n'exerce de fonction exécutive au sein de la SIHF. En principe, le Conseil d'administration prend les décisions sur les objets d'importance stratégique. Le CEO et les autres membres de la Direction agissent dans le cadre des objectifs stratégiques et du budget annuel défini par le Conseil d'administration. En outre, les procès-verbaux des séances ordinaires de la Direction, qui se tiennent au minimum douze fois par année, sont transmis au Président du Conseil d'administration pour information.

Vous trouverez des informations détaillées sur les comptes annuels dans le rapport financier à partir de la page 83.

Principes de gouvernance d'entreprise

Ce chapitre contient les informations relatives à l'entreprise, telles que requises par la Directive relative à la gouvernance d'entreprise d'Economiesuisse.

STRUCTURE DU GROUPE

Le groupe est composé de la société-mère, la Swiss Ice Hockey Federation, sise à Opfikon, et de sa filiale à 100%, la Swiss Ice Hockey Marketing GmbH en liquidation.

SWISS ICE HOCKEY FEDERATION

La Swiss Ice Hockey Federation (SIHF) est l'organisation faîtière du hockey sur glace suisse. La SIHF englobe le Sport d'élite avec les domaines « National Teams » et « National League » et le Sport Espoir et Amateur avec les domaines « Youth Sports & Development » et « Regio League ». La SIHF comprend en outre le domaine « Referees », actif autant pour le Sport d'élite que pour le Sport Espoir et Amateur.

En collaboration avec ses membres, l'objectif de la SIHF est de développer et promouvoir le hockey sur glace en Suisse, aussi bien au niveau de l'élite que de la base. Ceci est mis en œuvre notamment par l'organisation, la gestion et la réalisation des championnats nationaux conformément aux Statuts en vigueur. En sa qualité d'organisation sportive, la SIHF représente les intérêts du hockey sur glace suisse en collaboration avec ses membres, et ce, au niveau national comme international. Elle représente toutes les régions de Suisse et ses activités couvrent l'ensemble du pays. La SIHF fournit des prestations à ses membres et octroie l'autorisation de jouer pour la participation aux championnats. Elle peut exercer d'autres activités liées directement ou indirectement à ses buts. Elle peut effectuer des opérations commerciales susceptibles de servir directement ou indirectement aux buts de l'association. Dans le cadre de la poursuite de son objectif, la SIHF est habilitée à créer des sociétés, à participer à des sociétés et à vendre des participations.

SWISS ICE HOCKEY MARKETING GMBH EN LIQUIDATION

La Swiss Ice Hockey Marketing GmbH en liquidation (SIHM) était en charge de l'exploitation des droits des clubs confiés à la commercialisation centralisée. La société commercialisait en outre de manière centralisée les équipes nationales et les arbitres. La société était également active dans les domaines du branding et de la communication marketing ainsi que dans l'organisation et la réalisation d'événements relatifs au hockey sur glace suisse. Les activités et les valeurs patrimoniales (actifs et passifs) de la SIHM ont été transférées à la SIHF durant l'exercice 2016/17.

A la date de clôture du bilan au 31 mai 2017, la SIHM était en liquidation mais existait encore d'un point de vue du droit commercial. La liquidation formelle était en phase finale à la date de clôture du bilan et devrait être achevée avant la prochaine clôture de bilan au 31 mai 2018.

STRUCTURE DU CAPITAL

Les capitaux propres consolidés s'élèvent à CHF 2.6 mio. Le capital consolidé de l'association se monte à CHF 571'450.–. Il n'existe pas de dettes portant intérêts.

Organigramme

Organisation globale

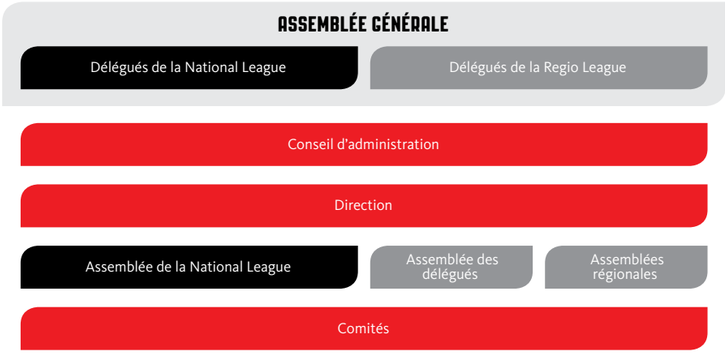

Secrétariat

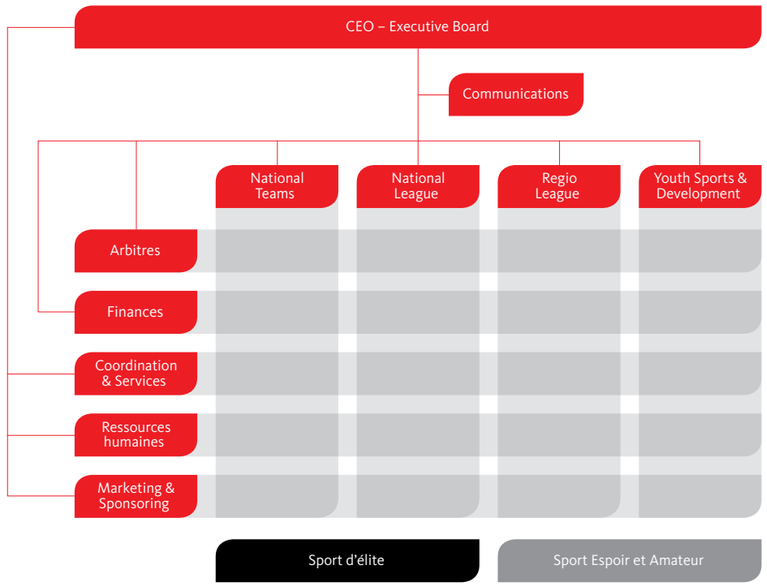

Direction

Markus Graf
Director Youth Sports & Development

Florian Kohler
CEO

Raeto Raffainer
Director National Teams

Denis Vaucher
Director National League

Mark Wirz
Director Regio League

Beat Kaufmann
Director Referees

Rapport annuel de la Direction

La saison passée a été riche en succès, et ce, aussi bien au niveau sportif que commercial ! Les attentes et les objectifs ont pu être dépassés dans plusieurs domaines.

LE HOCKEY SUR GLACE SUISSE RESTE JAUNE

PostFinance est le partenaire solide du hockey sur glace suisse depuis 2001. Avec leurs buts et leurs assists, les PostFinance Top Scorers génèrent des fonds pour la relève du hockey sur glace suisse depuis la saison 2002/03. Cette année aussi, les départements juniors des clubs ont touché des sommes importantes : Les douze Top Scorers de NL A ont généré CHF 107'600, tandis que leurs homologues de LN B ont accumulé CHF 65'100. Comme chaque année, PostFinance double cette somme en faveur des équipes nationales suisses juniors. Au final, CHF 345'400 ont ainsi été versés au profit de l'avenir du hockey sur glace suisse la saison passée.

Nous en sommes très fiers et reconnaissants : PostFinance reste notre partenaire principal. L'important contrat avec PostFinance a été prolongé pour cinq années supplémentaires. Une promotion encore plus intense de la relève est au centre de l'engagement futur de PostFinance. Largement éprouvé, le concept « Top Scorer » est maintenu, tout comme la « PostFinance Trophy », le plus grand tournoi de hockey sur glace pour écoliers. PostFinance réduira toutefois sa présence au sein de la nouvelle Swiss League et en ce qui concerne l'équipe nationale A messieurs. Dans ces domaines, PostFinance cède sa position de sponsor central.

NOUVELLES LIGUES, NOUVEAUX NOMS, NOUVEAUX SPONSORS

Les championnats de National League et de Regio League se sont déroulés sans accroc et ont affiché un excellent niveau sportif. De nouvelles entités ont été développées et approuvées en collaboration avec les clubs pour les ligues professionnelles et amateurs. Ainsi, les meilleures équipes amateurs joueront à l'avenir au sein de la nouvelle « MySports League » pour viser les tires nationaux. Les clubs des anciennes National League A et B, quant à eux, feront désormais le bonheur des supporters au sein de la « National League », respectivement de la « Swiss League ». Performance, passion pour le sport et identification sont les piliers de ces trois nouvelles ligues de Swiss Ice Hockey.

L'Association suisse des réseaux de communication SUISSEDIGITAL devient un sponsor important. Les entreprises régionales de réseaux câblés occuperont désormais la surface de sponsoring dans le rond central des deux nouvelles ligues «Swiss League» et «MySports League». Swiss Ice Hockey entend ainsi en souligner encore davantage l'ancrage régional. Simultanément, le sponsoring représente également un soutien de la part de la nouvelle chaîne télévisée MySports, qui est diffusée exclusivement sur les réseaux câblés des membres de SUISSEDIGITAL à partir de l'été 2017. Le contrat de sponsoring porte sur une durée de cinq années, soit jusqu'à la saison 2021/22 y compris.

CONTRATS TÉLÉVISUELS : SOMME RECORD POUR L'ATTRIBUTION DES DROITS TÉLÉVISUELS SUISSES

Les nouveaux contrats télévisuels sont un succès: Ils profitent aux joueurs professionnels, aux amateurs, à la relève et au sport féminin, soit au hockey sur glace suisse dans son ensemble. A partir de la saison prochaine et jusqu'à la saison 2021/22 y compris, les nouveaux contrats conclus avec UPC et la SSR assurent au hockey sur glace suisse des recettes de CHF 35.4 millions en moyenne par année issues des droits télévisuels. Le versement de ces fonds s'effectue de manière progressive ; la saison prochaine, les recettes s'élèveront ainsi à CHF 30.4 millions. Swiss Ice Hockey a jeté les bases de ce contrat avec UPC et la SSR en collaboration avec l'agence

munichoise Profile Partners. Cette coopération ayant fait ses preuves dans un environnement de marché complexe et en constante mutation, elle sera poursuivie.

Lors de l'Assemblée extraordinaire de la National League du 18 janvier 2017 à Nottwil, les clubs de LN A et de LN B se sont entendus avec Swiss Ice Hockey sur la répartition des recettes TV pour la saison 2017/18. Le versement net des recettes issues des droits télévisuels et de la commercialisation centralisée aux clubs de NL s'effectue de manière solidaire (indépendamment des performances au niveau sportif). Pour la saison prochaine, chaque club de LN A touchera CHF 1.655 million (contre CHF 688'000 jusqu'ici) et chaque club de Swiss League se verra verser CHF 230'000 (contre CHF 107'000 jusqu'ici). En sus, CHF 2'200'000 seront attribués au projet de relève « Label Talent » la saison prochaine (contre CHF 1'800'000 jusqu'ici). Swiss Ice Hockey et les clubs sont convaincus qu'une solution à la fois bonne et judicieuse pour toutes les parties prenantes a pu être trouvée avec cette clé de répartition.

NORD CONTRE SUD, EST CONTRE OUEST : QUELLE EST LA NÉCESSITÉ DE LA « MY SPORTS LEAGUE » ?

A partir du 16 septembre 2017, douze équipes de toutes les régions de Suisse s'affronteront au sein de la nouvelle ligue amateur la plus élevée et joueront pour le titre de Champion suisse amateur lors de séries de play-offs au meilleur des cinq matchs.

Quelle est la nécessité de cette ligue ? La question est légitime et la réponse parle d'elle-même : Au moment de la transition de la ligue Juniors Elite A vers les ligues professionnelles de National League, près de 80% des joueurs sont perdus. Seul un joueur sur cinq obtient un contrat chez les professionnels. Grâce à la MySports League, les joueurs qui ne sont pas encore prêts pour la Swiss League ou la National League peuvent continuer de se développer à un niveau élevé afin d'espérer décrocher un contrat pro ultérieurement. D'une part, la MySports League servira donc à la promotion de la relève et d'autre part, elle devrait également minimiser les disparités entre les ligues professionnelles et le sport populaire. Ceci permet de combler la lacune sportive si souvent décriée entre le sport amateur et le sport professionnel.

COMPTES ÉQUILIBRÉS POUR CETTE « ANNÉE DE TRANSITION » COMPLEXE AU NIVEAU FINANCIER

Durant cette « année de transition » très exigeante et tendue financièrement, marquée par l'expiration de nombreux contrats de sponsoring et des contrats télévisuels, Swiss Ice Hockey a en outre été contrainte d'effectuer des investissements importants et de supporter des charges spéciales. Il s'agit de charges spéciales dans le secteur du sport d'une part, comme par exemple pour les tournois supplémentaires des équipes nationales (notamment le tournoi de qualification des femmes à Arosa en vue des Jeux Olympiques et la Black Sea Cup des hommes U20 à Sotchi) ou la première de la « production maison », le Fun Hockey Championship. Des investissements ont également été effectués dans le sport féminin et les entités U14 à U16 ont été développées. La U16 féminine a même participé aux premiers Championnats d'Europe à Budapest. D'autre part, notre organisation a également supporté des charges et effectué des investissements importants en dehors du domaine sportif. La stabilisation urgente du système informatique vieillissant a ainsi dû être réalisée, parallèlement à la migration vers le nouveau partenaire informatique DV Bern. L'environnement de travail est passé au système Office 365 et un environnement Citrix a été mis en place pour nos nombreux collaborateurs et fonctionnaires travaillant de façon mobile. Une gestion efficace des ressources et une planifi-

cation judicieuse ont permis à Swiss Ice Hockey de clôturer positivement cet exercice hors du commun, et ce, malgré un déficit budgété de CHF 180'000 au début de la saison.

CONTRIBUTIONS PLUS IMPORTANTES DE LA PART DE SPORT-TOTO ET DE SWISS OLYMPIC… MAIS LA PRUDENCE RESTE DE MISE !

Cette année, le hockey sur glace suisse a touché des fonds plus importants de la part de la Société du Sport-Toto (SST). Nous remercions cordialement la SST, Swisslos et la Loterie Romande pour la coquette somme de CHF 2'266'137. Ces fonds seront reversés de manière calendaire. Etant donné que nos comptes suivent les saisons, les recettes supplémentaires de cette année compensent la diminution des recettes de l'exercice précédent. En vue des Mondiaux à domicile de 2020, Swiss Ice Hockey obtient des fonds supplémentaires de la part de Swiss Olympic pour des projets sportifs. Ces contributions sont extrêmement précieuses, notamment au regard des efforts particuliers déployés en amont des Championnats du monde en Suisse. Toutefois, nous ne devons pas oublier que l'augmentation du personnel dans le domaine sportif sera à notre charge après les CM 2020.

RELÈVE ET LE DÉVELOPPEMENT : PROFESSIONNALISATION DES FORMATIONS DES ENTRAÎNEURS

Le domaine Youth Sports & Development se concentre sur quatre aspects essentiels de la promotion du sport. D'une part, il s'agit de l'encouragement ciblé des jeunes talents en vue de leur transition de la relève vers le sport de compétition. D'autre part, le département Development travaille à la professionnalisation des formations des entraîneurs. Enfin, la promotion de la relève a pour objectif d'enthousiasmer les jeunes joueuses et joueurs potentiels pour le hockey sur glace. Grâce à de généreuses contributions de soutien, des projets très intéressants ont pu être développés et réalisés dans tous les domaines la saison passée. L'élément clé de tous ces efforts reste toutefois le recrutement. Seul un recrutement efficace d'un point de vue quantitatif et qualitatif au niveau du sport pour enfants permet de poser les bases des succès futurs.

AVENIR : SKILL COACHES POUR LE POWERSKATING, LE STICKHANDLING, ETC.

Le projet « Skillcoaches » a été planifié de manière définitive la saison passée et préparé pour être mis en œuvre durant la saison 2017/18. Les besoins des clubs ont été entendus à l'occasion d'entretiens individuels et les aspects tels que le powerskating, le maniement de la crosse, la technique de

tir et d'autres sujets ont été définis sur la base des retours des clubs. Ici, le module « Force mentale et personnalité » représente un élément important du puzzle, car il complète la formation technique et physique. Le recrutement des skill coaches adéquats est en outre terminé. La saison prochaine, les petits clubs pourront eux aussi profiter des spécialistes.

Un autre objectif de Swiss Ice Hockey est de positionner le hockey sur glace comme « sport de loisirs ». A cet effet, le Fun Hockey Championship a été organisé pour la première fois sur deux sites (à Romanshorn et à Romont) durant la saison 2016/17 : une offre pour promouvoir le sport fun. Les groupes cibles sont les joueurs moins performants (niveau de performance B) en âge Mosikito et Mini. Ici, le plaisir de jouer est clairement mis en avant. Le concept du tournoi s'inspire du « Pond hockey ». Les équipes sont restreintes (8 à 12 joueurs) et les matchs se jouent sur un tiers de la patinoire seulement. Suite à l'écho positif rencontré la première année, il est prévu que le tournoi soit organisé dans ce format sur d'autres sites la saison prochaine.

LE NOUVEAU LABEL TALENT A PASSÉ SON ÉPREUVE DU FEU

Les travaux de développement relatifs au Label Talent ont été mis en œuvre la saison passée et les clubs disposant des meilleurs programmes de promotion des talents ont pu en profiter en conséquence. Suite à la saison pilote 2015/16, le Label Talent a été introduit pour l'ensemble des clubs. Le projet ayant d'ores et déjà fait ses preuves lors de la phase pilote, seules certaines adaptations mineures ont dû être apportées pour la mise en œuvre définitive. Le Label,Talent englobe les anciennes certifications et les harmonise. L'objectif du Label est d'optimiser, d'encourager et d'assurer des programmes et des structures de formation de haute qualité et gérés de manière professionnelle au sein des clubs.

Les joueurs Talent des classes d'âge Moskito à Juniors profitent du meilleur niveau possible d'accompagnement, d'encadrement et de formation. Les contributions de la Société du Sport-Toto et de la promotion de la relève ainsi que les fonds Label de l'Elite A et des Novices A sont regroupés et redistribués aux clubs selon une clé de répartition détaillée basée sur l'accomplissement de critères spécifiques.

LES ÉQUIPES NATIONALES PROFITENT D'UN TRAVAIL SOLIDE À LA BASE : TOUS LES OBJECTIFS ONT ÉTÉ ATTEINTS

Le travail réalisé dans le domaine de la relève par les clubs et Swiss Ice Hockey aux niveaux national et régional porte ses fruits : Toutes les équipes nationales ont atteint leurs objectifs. Ceci a été le cas pour la dernière fois durant l'année olympique 2009/10. Suite à une saison 2015/16 turbulente, les équipes nationales ont connu une certaine consolidation en raison d'ajustements au niveau du personnel à plusieurs postes.

PLEINS FEUX SUR LA CRÉATION D'UNE « IDENTITÉ SUISSE »

Un coup d'œil au-delà des frontières montre que la création d'une philosophie et d'une identité de hockey sur glace propres est la clé du succès. La saison passée, le département National Teams s'est fortement concentré sur la mise en avant et le développement des forces et des qualités propres au style de jeu suisse, et ce, à tous les niveaux. Il s'agit de poursuivre sur cette voie, également en collaboration avec le département Development.

L'équipe nationale U20 est dirigée par Christian Wohlwend depuis cette année. Avec l'engagement de Wohlwend, toutes les équipes masculines de compétition (A, U20 et U18) sont désormais dirigées par des entraîneurs suisses. Les coaches travaillent avec l'ensemble des staffs. Ils intègrent des expériences précieuses faites à tous les niveaux et veillent simultanément à ce que le transfert des connaissances et du savoir-faire soit assuré et encouragé depuis la U16 jusqu'à l'équipe nationale A. Ceci permet de faciliter la transition d'un joueur national vers le niveau d'âge suivant ; le joueur sait ce qui l'attend et connait le style de jeu de la Suisse.
L'année passée, le poste de « Responsable de niveau U16 et U17 » a en outre été créé. Martin Höhener sera en charge de ce domaine à partir de la saison prochaine. Il devient ainsi également le nouveau headcoach des juniors U17 et responsable de la sélection des joueurs et du scouting des équipes nationales U16 et U17.

QUALIFICATION OLYMPIQUE POUR L'ÉQUIPE NATIONALE FÉMININE

Dirigée par Daniela Diaz, l'équipe nationale A féminine s'est qualifiée pour les Jeux Olympiques de 2018 à Pyeongchang (KOR). Ceci signifie qu'une équipe féminine suisse de hockey sur glace se rendra aux Jeux d'hiver pour la quatrième fois de suite.

Au niveau de la relève, les structures dans le domaine de la formation des filles ont été encore renforcées durant la saison 2016/17. En raison du nombre croissant de filles pratiquant le hockey sur glace, le niveau U14 a été élargi de deux équipes régionales. Une sélection U14 a eu l'occasion de disputer des matchs internationaux pour la première fois en novembre en 2016 en Autriche. Le niveau U16 reflète l'essor du hockey sur glace féminin en Europe. Plus de dix nations ont d'ores et déjà lancé des programmes U15/U16. Ainsi est née l'idée de mettre en place une compétition européenne à ce niveau, dont a première édition a eu lieu en avril à Budapest (HUN). La Suisse a décroché une bonne 5e place lors de ces premiers Championnats d'Europe U16.

LES ARBITRES SUISSES ONT PARTICIPÉ À DES FINALES À TOUS LES NIVEAUX

Le processus de changement au sein de notre très vaste domaine des arbitres (près de 1'200 arbitres travaillent pour nous) s'est poursuivi de manière conséquente la saison passée également. Des étapes importantes ont été franchies aux niveaux sportif et organisationnel. En sus des six referees à plein temps, près de 80 arbitres disposent à présent d'un contrat fixe à temps partiel chez Swiss Ice Hockey.

Après une phase d'essai l'année précédente, les arbitres utilisent désormais le nouveau système moderne de communication on-ice dans les patinoires suisses. En National League A et B et chez les Juniors Elite A, ces nouveaux moyens techniques sont d'ores et déjà devenus indispensables. Les microphones permettent aux arbitres de communiquer entre eux à tout moment durant le match. En ce qui concerne cette nouveauté technique, la saison à venir représentera une phase de consolidation. L'utilisation des systèmes sera standardisée sur la base des expériences faites durant la saison passée afin d'en augmenter encore les avantages et l'efficacité.

Swiss Ice Hockey est particulièrement fière que la finale des Mondiaux A féminins à Plymouth (USA), les finales des Championnats du monde U20 masculins à Montréal (CAN) et des CM A masculins à Cologne aient été dirigées par des arbitres suisses. Avec leurs engagements lors de Championnats du monde, les arbitres suisses ont ainsi une une nouvelle fois prouvé de manière convaincante qu'ils font partie des meilleurs de la branche.

INTERPRÉTATION PLUS STRICTE DES RÈGLES À PARTIR DE DÉCEMBRE 2016

Les réunions des Directeurs sportifs/GM lancées la saison passée ont permis d'améliorer le dialogue entre le Referee Management et les clubs et ont débouché avant Noël déjà sur la décision de sanctionner plus rigoureusement les quatre fautes destructives allant à l'encontre du jeu que sont retenir l'adversaire, les coups de crosse, les obstructions et les accrochages. L'adaptation en cours de saison a requis beaucoup d'efforts et de patience de la part de tous les acteurs. En rétrospective, le moment choisi pour introduire cet ajustement s'est révélé peu judicieux. Au vu des feedbacks des clubs après la fin de la saison, le Referee Management est toutefois convaincu d'avoir pris la bonne décision à long terme en faveur du hockey sur glace suisse.

CHANGEMENTS DE PERSONNEL AU SEIN DE LA DIRECTION DE SWISS ICE HOCKEY

Denis Vaucher a repris la direction de la National League en octobre 2016. Reto Bürki dirige le département Marketing & Sponsoring depuis le 1er février 2017. Janos Kick, par sa part, est en charge de l'état-major Communications depuis début février 2017 également.

SECRÉTARIAT : L'ÉQUIPE

Rangée de devant

Patrick Droz (Player Registration), Martin Büsser (Finance), Vivienne Audemars (stagiaire), Tanja Meier (Human Resources), Fabienne Fisch (Web & Social Media), Lotti Bucher (Head of Human Resources)

Rangée du milieu

Marie Bergling (Coordinator Finance & Services), Ricardo Schödler (National Teams), Christian Roth (Regio League), Daniel Scherrer (apprenti), Olivier Burdet (Administration of Justice), Diego Oprandi (IT-Services), Beat Kaufmann (Director Referees), Merle Stöcker (National League), Philipp Keller (Regio League), Marco Langenegger (Equipment Manager)

Rangée de derrière

Claudia Weber (Marketing & Events), Isabelle Gerber (Head of Coordination & Services), Reto Bürki (Head of Marketing & Sponsoring), Nico Alena (apprenti), Corinne Züger (National Teams), Desirée Tobler (Executive Assistant & Projects), Corsin Camichel (Instructor Coach)

Manquent

Janos Kick (Head of Communications), Philipp Bohnenblust (National League), Willi Vögtlin (National League), Thomas Bäumle (Instructor Coach), Daniele Celio (Instructor Coach), Jörg Eberle (Instructor Coach), Sina Neuenschwander (apprentie), Brent Reiber (Referee in Chief), Andrea Meier (Coordination & Services)

Notre vision : « Go for Gold ! »

La Suisse est une nation de hockey sur glace. Le hockey sur glace est pratiqué avec enthousiasme dans toutes les régions du pays. Nos ligues comptent parmi les plus attractives du monde. Les équipes nationales suisses font partie de l'élite internationale. Swiss Ice Hockey est l'organisation sportive la plus dynamique du pays.

NOTRE DÉMARCHE

Nous agissons conformément à nos visions et à nos objectifs, en faveur du hockey sur glace suisse.

Nous plaçons les objectifs de l'entreprise au-dessus de nos intérêts personnels.

Nous remplissons nos tâches avec motivation, de manière ciblée et transparente, en respectant les Statuts et les lois en vigueur.

Nous prônons et encourageons des relations respectueuses et correctes entre les collaborateurs, les fonctionnaires et la communauté du hockey sur glace.

Nous respectons toutes les personnes, indépendamment de leur origine sociale, de leur nationalité, de leur âge ou de leur sexe.

Nous ne tolérons aucune forme de violence, d'exploitation, de mobbing ou d'abus sexuels.

NOS OBJECTIFS

Nous agissons aujourd'hui en pensant à demain.

Nous misons sur la qualité de la formation et des programmes des équipes nationales.

Nous créons les bases nécessaires au succès des joueurs et des joueuses, des arbitres, des entraîneurs et des clubs.

Nous assurons une acceptation élevée de notre sport.

Nous veillons à une croissance qualitative et quantitative.

Nous suivons les standards internationaux.

La durabilité exige de l'innovation, pour laquelle nous créons l'environnement nécessaire, développons de nouveaux concepts et encourageons une atmosphère créative.

National League

LN A : LE SC BERN A DÉFENDU SON TITRE

Le leader de la saison régulière, le SC Bern, s'est défait du EV Zug quatre victoires à deux dans une série finale très intense. Pour le SC Bern, il s'agit du 15e titre de Champion suisse et de la deuxième consécration en deux ans.

LN B

Le SC Langenthal a remporté le titre de Champion suisse de LN B. Au terme d'une série finale passionnante et remplie de suspense, le SC Langenthal a battu les valeureux SC Rapperswil-Jona Lakers dans la finalissima en inscrivant le but décisif peu avant la fin de la rencontre.

Dans la série pour la qualification pour la ligue, le SC Langenthal, qui n'était autorisé à aligner qu'un seul joueur étranger, a toutefois dû s'avouer vaincu face au HC Ambrì-Piotta en quatre matchs.

JUNIORS ELITE

Avec leur victoire 4:1 lors du quatrième match contre le EV Zug, les GCK Lions ont remporté le titre de Champion suisse chez les Juniors Elite A. Chez les Juniors Elite B, le titre est revenu à l'équipe des SC Rapperswil-Jona Lakers, qui s'est défaite des ZSC Lions 3:2 dans une série au meilleur des cinq matchs.

LE EHC KLOTEN REMPORTE LA COUPE

Le EHC Kloten a battu le Genève-Servette HC au terme d'un match passionnant et très fair-play. Si les Genevois ont longtemps fait jeu égal avec les Aviateurs et ont même pris l'avantage à deux reprises; ce sont finalement les Zurichois qui l'ont emporté sur le score de 5:2 grâce à un collectif solide. Kloten a amplement mérité ce titre. Depuis la reprise de la Coupe il y a trois ans, Kloten y a joué plus de matchs que tous les autres clubs et a atteint les demi-finales et la finale ces deux dernières années.

L'AVENIR DE LA COUPE EST ASSURÉ

Swiss Ice Hockey et Infront Ringier Sports & Entertainment AG se sont entendus sur la poursuite de la Swiss Ice Hockey Cup. Le nouveau contrat porte sur quatre années, soit jusqu'en 2020/21. Les indemnités financières restent inchangées par rapport à l'ancien contrat, à l'exception d'un bonus supplémentaire pour le vainqueur de la Coupe. Comme jusqu'ici, la somme de CHF 1'500'000 sera versée aux participants de la Swiss Ice Hockey Cup. Ce montant comprend la prime de participation à la finale qui était versée jusqu'ici. Désormais, le vainqueur de la Coupe obtiendra en sus une prime de victoire de CHF 100'000.

CLUB DES 1000 / 1000 MATCHS EN NL

Durant la saison 2016/17, Sven Lindemann (photo) et Marc Reichert (SC Bern) ont joué leur 1000e match en LN A et ont ainsi été admis dans le très exclusif Club des 1000. Loïc Burkhalter (HC La-Chaux-de-Fonds) a pour sa part été récompensé pour son 1000e match en National League.

CHAMPIONS HOCKEY LEAGUE (CHL)

Les clubs suisses qualifiés au niveau sportif pour la CHL se sont montrés convaincants durant la saison 2016/17 également. Le HC Fribourg-Gottéron s'est hissé en demi-finale, les ZSC Lions et le SC Bern ont atteint les quarts de finale et le HC Lugano a accédé aux huitièmes de finale. Grâce à ces bonnes performances des clubs suisses au niveau international, la Suisse est passée au 3e rang du classement de la CHL, derrière la Suède et la Finlande.

AGE / TAILLE / POIDS

JOUEUR LE PLUS ÂGÉ	JOUEUR LE PLUS JEUNE	JOUEUR LE PLUS GRAND
1973	2000	203
ANNÉE DE NAISSANCE	ANNÉE DE NAISSANCE	CM
Alexey Kovalev	Nico Gross	Maxime Montandon
HC VIÈGE	EVZ ACADEMY	HCB TICINO ROCKETS

JOUEUR LE PLUS PETIT	JOUEUR LE PLUS LOURD	JOUEUR LE PLUS LÉGER
165	107	65
CM	KG	KG
Nathan Gerbe	Eliot Antonietti	Lino Martschini
GENÈVE-SERVETTE HC	GENÈVE-SERVETTE HC	EV ZUG

TAILLE MOYENNE NL	POIDS MOYEN NL
182,35	85,05
CM	KG

TOP 3 TEMPS DE GLACE

1ER LN A	2E LN A	3E LN A
1129:21	1127:24	1089:22
MIN.	MIN.	MIN.
Ville Koistinen	Jonas Junland	Eric Blum
SCL TIGERS	LAUSANNE HC	SC BERN

NOMBRE DE BUTS MARQUÉS

	SAISON RÉGULIÈRE	PLAY-OFFS/PLAY-OUT	TOTAL
LN A →	1'717	265	1'982

	SAISON RÉGULIÈRE	PLAY-OFFS	TOTAL
LN B →	1'836	213	2'049

TOP 5 DES NATIONALITÉS ÉTRANGÈRES LN A

CANADA	SUÈDE	FINLANDE	USA	CZE
24	15	14	13	6

PÉNALITÉS

MINUTES DE PÉNALITÉ EN LN A	MINUTES DE PÉNALITÉ EN LN B
7'283	7'568

TOP 2 DES PÉNALITÉS (LN A ET LN B RÉUNIES)	
1'005	998
COUP DE CROSSE	ACCROCHER UN ADVERSAIRE

MISES EN JEU PAR MATCH

LN A SAISON RÉGULIÈRE	LN A PLAY-OFFS
59'72	62'89

MEILLEUR BUTEUR

Julien Sprunger

26 BUTS

50 MATCHS

MEILLEUR POURCENTAGE D'ARRÊTS

Leonardo Genoni

93,62%

50 MATCHS

MEILLEUR BILAN +/-

Patrick Geering

+31

50 MATCHS

PLUS DE MINUTES DE PÉNALITÉ

Yannick Rathgeb

115 MINUTES

45 MATCHS

Equipes nationales

CLASSEMENT MONDIAL IIHF HOMMES A

1	Canada
2	Russie
3	Suède
4	Finlande
5	USA
6	République tchèque
7	Suisse
8	Allemagne
9	Norvège
10	Biélorussie

CLASSEMENT MONDIAL IIHF FEMMES A

1	USA
2	Canada
3	Finlande
4	Russie
5	Suède
6	Suisse
7	Allemagne
8	République tchèque
9	Japon
10	Autriche

CLASSEMENT FINAL IIHF U20 WORLD CHAMPIONSHIP

1	USA
2	Canada
3	Russie
4	Suède
5	Danemark
6	République tchèque
7	Suisse
8	Slovaquie
9	Finlande
10	Lettonie

CLASSEMENT FINAL IIHF U18 WORLD CHAMPIONSHIP

1	USA
2	Finlande
3	Russie
4	Suède
5	Canada
6	Slovaquie
7	République tchèque
8	Suisse
9	Biélorussie
10	Lettonie

CLASSEMENT FINAL IIHF U18 WOMEN'S WORLD CHAMPIONSHIP

1	USA
2	Canada
3	Russie
4	Suède
5	Finlande
6	République tchèque
7	Suisse
8	Japon

ETHIQUE ET DURABILITÉ

Lors des CM U18 à Zoug et à Lucerne en 2015, le Comité d'organisation s'est intéressé de manière approfondie au thème de la durabilité dans le hockey sur glace et a consigné par écrit les expériences faites. Depuis la fin de ces Mondiaux U18 à domicile, Swiss Ice Hockey a continué d'étudier la question et a créé un groupe de travail à cet effet.

Dans un premier temps, l'accent a été mis en priorité sur les processus et la marche à suivre au niveau des équipes nationales. Ainsi, tous les processus ont ainsi été consignés et analysés lors de la préparation aux Mondiaux masculins en avril 2016. Les possibilités d'amélioration potentielles ont ensuite fait l'objet de discussions, ont été intégrés aux processus organisationnels et mis en œuvre de manière standardisée ou ponctuelle. Il ne s'agit pas de restructurer ou de modifier complètement l'ensemble des processus existants, mais bien de prendre au sérieux la question de la durabilité, d'en débattre et d'adapter nos actions et nos comportements en conséquence lorsque cela est possible.

Parmi tous les éléments mis en œuvre, en voici deux points principaux : L'équipe nationale A messieurs a joué avec des chandails verts lors de laSwiss Ice Hockey Challenge à Bienne. Cette initiative a permis d'attirer l'attention du public sur le fait que l'équipe nationale joue désormais avec des maillots fabriqués avec du PET recyclé. Ainsi, 43 bouteilles en PET ont été réutilisées pour chaque maillot. Les expériences ont montré que la qualité de ce matériel était comparable aux chandails classiques. Par conséquent, d'autres formations en seront équipées à l'avenir. Une autre nouveauté a en outre été introduite à l'occasion du tournoi de qualification pour les Jeux Olympiques à Arosa. Toutes les équipes se sont en effet rendues à Arosa en train. Jusqu'ici, les déplacements s'effectuaient toujours en bus.

STATISTIQUE EQUIPES NATIONALES

TAILLE POIDS

Ø SUR TOUS LES RASSEMBLEMENTS

Ø TAILLE HOMMES	Ø POIDS HOMMES
183,5 CM	86,4 KG

Ø TAILLE FEMMES	Ø POIDS FEMMES
167,5 CM	64,2 KG

BUTS

MESSIEURS A	FEMMES A
63	105

ASSISTS

MESSIEURS A	FEMMES A
86	153

CONTRIBUTIONS DE SOUTIEN CŒUR JAUNE

MESSIEURS	FEMMES
104'300 CHF	180'600 CHF

FAITS ET CHIFFRES

TOTAL TOUTES LES ÉQUIPES (PAR SAISON)

LESSIVE	2'150 KG
LACETS	685 PCS
BANDE ISOLANTE	9'700 MÈTRES
BANDE ADHÉSIVE TRANSPARENTE	44'100 MÈTRES
MATÉRIEL DE CORPS	43'250 KG

TRAJETS

TOTAL ÉQUIPES A
25'319 KM

Regio League

Le HC Sion-Nendaz 4 Vallées, Champion de 1re ligue.

Région Suisse orientale

HARRY-LOUIS BERINGER – PRÉSIDENT RÉGIONAL

CLASSEMENTS FINAUX

1RE ligue	Champion régional	**EHC Dübendorf**
2E ligue	Champion régional/équipe promue	**HC Prättigau-Herrschaft**
3E ligue	Champion régional	**EHC Bülach II**
	Equipe promue	**EHC Sursee**
	Equipe promue	**EHC Seewen**
	Equipe promue	**EHC Urdorf**
4E ligue	Champion régional/équipe promue	**EHC Dielsdorf-Niederhasli I**
	Equipe promue	**HC Nivo**
	Equipe promue	**KSC Küssnacht am Rigi II**
	Equipe promue	**EHC Bassersdorf**
	Equipe promue	**EHC Uzwil**
	Equipe promue	**ZSC Lions II**

La saison 2016/17 s'étant jouée à onze équipes seulement, aucune équipe n'a été reléguée cette année. Le EHC Frauenfeld, le EHC Dübendorf et le EHC Seewen se sont qualifiés pour les 16e de finale de la Coupe suisse de la saison 2017/18.

RELÈVE

En Suisse orientale, le travail avec la relève garde le vent en poupe, comme en témoignent la participation à plus de 100% au Label de recrutement et l'augmentation continue du nombre d'équipes de la relève, notamment aux niveaux essentiels Bambini et Piccolo.

Région Suisse centrale

MARKUS ANDRES – PRÉSIDENT RÉGIONAL

CLASSEMENTS FINAUX

1RE ligue	Champion régional	**EHC Brandis**
2E ligue	Champion régional	**SC Freimettigen**
3E ligue	Vainqueur de groupe	**HC Wohlen Freiamt**
	Vainqueur de groupe	**EHC Meinisberg II**
	Vainqueur de groupe	**SC Ursellen**
	Vainqueur de groupe	**EHC Längenbühl**
4E ligue	Vainqueur de groupe/équipe promue	**SC Biberen**
	Vainqueur de groupe	**IHC Red Wings Basel**
	Vainqueur de groupe	**EHC Schwarzenburg**
	Vainqueur de groupe	**EHC Uttigen**
	Equipe promue	**EHC Köniz**

Nous avons vécu un championnat passionnant et très intéressant. En sus des projets d'ores et déjà lancés pour renforcer le hockey sur glace féminin, la nouvelle « MySports League » débutera la saison prochaine. Il s'agit d'une innovation supplémentaire mise en place sur demande de la majorité des clubs de 1re ligue. Il est souhaitable que le plus grand nombre possible de jeunes joueurs issus de la relève obtiennent la possibilité de se préparer pour viser le niveau supérieur. Malheureusement, nous n'avons pas su motiver les clubs de la 2e ligue Suisse centrale pour une promotion en 1re ligue.

GESTION SIMPLIFIÉE DES ENREGISTREMENTS DES JOUEURS GRÂCE AU SYSTÈME EN LIGNE IIHF

A l'ère de l'Internet et des apps, il est difficile de s'imaginer que dans le passé, une licence en papier bleue ou rose devait être délivrée pour chaque saison à chacun et chacune des près de 25'000 joueurs et joueuses ; cette licence devrait être contrôlée et validée par l'arbitre sur la glace. Depuis plusieurs années maintenant, le système de rapport électronique « Reporter » et la plateforme d'enregistrement « MyHockey » se sont imposés et permettent de faciliter le travail aux niveaux de la Fédération et des clubs. Grâce à ces outils, les différents étapes de travail sont nettement accélérées.

Désormais, la Fédération internationale de hockey sur glace IIHF a elle aussi adopté la voie électronique en matière de transferts et introduit un système en ligne. Néanmoins, cela ne signifie pas qu'un transfert international pourra être traité de manière aussi expéditive qu'un joueur canadien puisse simplement sauter dans l'avion après avoir aposé sa signature sur le formulaire de transfert, chausser ses patins peu après l'atterrissage et marquer le but décisif pour sa nouvelle équipe le soir même. Nous n'en sommes pas encore là. Avec le système en ligne, les procédures administratives sont toutefois simplifiées et beaucoup de paperasserie peut ainsi évitée. Même dans une nation de hockey sur glace relativement petite comme la Suisse, avec près de 300 transferts internationaux chez les adultes et 400 au niveau de la relève, cette évolution est positive pour tous les acteurs concernés.

Cette année aussi, Swiss Ice Hockey a constaté une augmentation significative et très réjouissante des enregistrements de joueuses de hockey sur glace. Et au plus tard depuis Sotchi 2014, nous savons qu'une jeune joueuse peut un jour devenir une grande médaillée olympique. La Suisse compte même quelques joueurs ayant remporté la Coupe Stanley. Tous possédaient d'ailleurs la licence en papier bleu dans le passé. Comme aurait pu le dire Confucius : Un voyage de mille lieues (dans le hockey sur glace) commence par le premier pas. Dans notre cas, il s'agit de l'enregistrement du joueur.

Région Suisse romande

PHILIPPE DUVOISIN – PRÉSIDENT RÉGIONAL

CLASSEMENTS FINAUX

1RE ligue	Champion régional	**HC Sion-Nendaz 4 Vallées**
2RE ligue	Champion régional/équipe promue	**CP Meyrin**
	Equipe promue	**HC Yverdon-les-Bains**
3e ligue	Vainqueur de groupe/équipe promue	**HC Le Mouret**
	Vainqueur de groupe	**HC Corgémont**
	Vainqueur de groupe	**HC Vallée de Joux**
	Vainqueur de groupe	**HC Anniviers**
	Equipe promue	**HC Portes du Soleil**
4E ligue	Champion régional	**HC Reuchenette**

Pour ce dernier Rapport annuel de mon mandat, je souhaite tout particulièrement exprimer la joie que j'ai ressentie durant mes nombreuses années de collaboration avec la Swiss Ice Hockey Federation. Cette organisation m'a permis de vivre tant de moments extraordinaires, de nouer de nombreuses relations et de faire d'innombrables rencontres que je n'oublierai jamais.

Je souhaite également féliciter toutes les équipes ayant participé aux championnats des ligues inférieures, notamment le HC Corgémont dans le groupe 9 de 3e ligue, le HC Le Mouret dans le groupe 10, le HC Vallée de Joux dans le groupe 11 et le HC Anniviers dans le groupe 12. Dans ces groupes de 3e ligue, nous avons eu le plaisir de vivre des finales magnifiques et d'excellente qualité qui ont attiré de nombreux spectateurs.

Nous remercions
Philippe Duvoisin pour
30 années de bons et loyaux
services pour le hockey
sur glace amateur suisse.

Merci pour tout, Philippe !

SWISS ICE HOCKEY DAY

Le 30 octobre 2016, 90 clubs suisses ont mis a disposition leurs surfaces de glace aux jeunes talents de demain. Aux quatre coins de la Suisse, 7'000 enfants ont ainsi vécu une journée inoubliable lors du Swiss Ice Hockey Day. Les enfants ont pu se familiariser pour la première fois avec le hockey sur glace et s'entraîner sur la glace avec leurs idoles : 581 joueurs de NL et 59 arbitres de la SIHF étaient présents sur place.

Cette année aussi, cette importante manifestation de recrutement n'a pu être organisé qu'avec le soutien de Zurich Suisse et de l'engagement bénévole des clubs. Swiss Ice Hockey tient à remercier tous les acteurs pour leur précieuse contribution !

La prochaine édition du Swiss Ice Hockey Day aura lieu le 5 novembre 2017 !

Hockey sur glace féminin

LAURE AESCHIMANN – RESPONSABLE DU CHAMPIONNAT

CLASSEMENTS FINAUX

SWHL A	Champion suisse	**ZSC Lions**
SWHL B	Champion suisse	**GCK Lions**
SWHL C	Champion suisse/équipe promue	**EC Wil**
	Champion régional Suisse orientale	**EC Wil**
	Champion régional Suisse romande	**Chamexpress Rebelles**
	Champion régional Suisse centrale	**EHC Sursee**

L'équipe féminine du HC Lugano remporte la Swiss Women's Hockey Cup.

Les championnats de hockey sur glace féminin ont été un succès, aussi bien au niveau sportif que dans le domaine de la planification des championnats. La qualification de SWHL A, le Masterround, les play-offs et les play-out se sont très bien déroulés. Comme les années précédentes déjà, le niveau de jeu a été de haute qualité, notamment de la part des quatre premières équipes de SWHL A.

ZSC Lions, Champions suisses SWHL A.

STATISTIQUE REGIO LEAGUE

SPECTATEURS

SUISSE ORIENTALE	SUISSE CENTRALE	SUISSE ROMANDE
256'575	209'227	188'513
3294 MATCHS	3241 MATCHS	2661 MATCHS

PROCÉDURES

SAISON 2016/17

867

BUTS

SAISON 2016/17

84'672

MINUTES DE PÉNALITÉ

SAISON 2016/17

211'596

CHAMPIONS SUISSES

SUR TOUTES LES RÉGIONS

1RE LIGUE	HC SION-NENDAZ 4 VALLÉES
SWHL A	ZSC LIONS
SWHL B	GCK LIONS
SWHL C	EC WIL
JUNIORS TOP	EHC ST. MORITZ
NOVICES ELITE	HC DAVOS
NOVICES TOP	HC LA CHAUX-DE-FONDS

JOUEURS LICENCIÉS

♂ 25'464

♀ 1'376

Les arbitres suisses très demandés au niveau international en 2017

IIHF WOMEN'S ICE HOCKEY WORLD CHAMPIONSHIP
PLYMOUTH (USA)

Anna Eskola 1/4 finale et finale
Drahomira Fialova Match pour la 5e place

IIHF U18 ICE HOCKEY WORLD CHAMPIONSHIP
POPRAD & SPISSKA NOVA VES (SVK)

Alessandro Dipietro 1/2 finale

IIHF U20 ICE HOCKEY WORLD CHAMPIONSHIP
MONTRÉAL ET TORONTO (CAN)

Daniel Stricker 1/2 finale et finale
Nicolas Fluri 1/4 finale et finale

IIHF ICE HOCKEY WORLD CHAMPIONSHIP
PARIS ET COLOGNE (FRA/GER)

Daniel Stricker 1/4 finale, 1/2 finale et finale
Tobias Wehrli 1/4 finale

L'âge de cristal

THOMAS ROOST – SCOUT NHL

« Statistiques avancées », maillots de joueurs munis de puces informatiques, de nombreuses caméras fixes dans toutes les patinoires, analyses vidéos détaillées de tous les joueurs envisagés pour un repêchage en NHL : Il ne se passe pas un mois sans que des fournisseurs entre Vancouver et Vladivostok me demandent si je ne souhaiterais pas distribuer tel ou tel produit « advanced stats » en Europe centrale. Ici aussi, les médias ne tarderont pas à proposer des sujets relatifs aux « statistiques avancées » de nos ligues. Les informations en la matière en provenance de la NHL sont d'ores et déjà à l'ordre du jour. Après de longues décennies où les voyants et leurs boules de cristal avaient la cote et après de nombreuses années à suivre des critères d'évaluation purement subjectifs quant aux matchs et aux joueurs, nous nous trouvons désormais à l'aune d'une période où nous disposons d'une masse incalculable d'informations. Ceci devrait nous aider à comprendre et à expliquer les matchs, les victoires, les défaites et les comportements des joueurs. Tout cela contribue certes à objectiver les discussions en la matière, mais il reste beaucoup à faire. Les expériences faites dans le domaine du diagnostic de la personnalité en économie ont démontré que le fait de disposer d'une masse plus importante d'informations sur une personne ne conduit pas obligatoirement à de meilleurs jugements. Parfois, les résultats se révèlent même inférieurs. Dans un premier temps, il s'agira de canaliser et de prioriser cette masse d'informations afin d'en cristalliser des indices plus ou moins sûrs et des recommandations concrètes afin de pouvoir prendre des décisions judicieuses en ce qui concerne le hockey sur glace, et ce, dans une forme condensée et digeste. Si le hockey sur glace et les joueurs deviennent toujours plus déchiffrables et plus lisibles, les thèses découlant de ces connaissances sont actuellement encore fragiles. Nous vivons dans un « âge de cristal », dans tous les sens du terme.

Il n'est pas rare que les statistiques brutes soient utilisées pour soutenir des thèses divergentes, voire contradictoires. Permettez-moi de le démontrer en prenant l'exemple de l'état actuel du hockey sur glace suisse :
Au niveau professionnel, le hockey sur glace suisse a atteint les quarts de finales aux Mondiaux ; toutes les équipes nationales sont classées de manière plus ou moins stable dans les divisions supérieures depuis des années ; Nico Hischier est le premier Suisse a avoir été repêché en 1re position de la draft NHL ; nos sélections U20 et U18 ont tenu tête aux USA, pourtant favoris et futurs Champions du monde, jusqu'au bout de leurs rencontres respectives de quarts de finale lors des Mondiaux. Nos équipes nationales masculine et féminine se sont qualifiées pour les Jeux Olympiques. Tout ces faits se basent sur des statistiques incontestables. Et tous ces faits mènent à une conclusion trop hâtive, à savoir que tout est idéal dans le système de formation du hockey sur glace suisse.

Mais… d'autres faits sont tout aussi incontestables :
Ces 20 dernières années, les équipes professionnelles, U20 et U18 n'ont remporté qu'une médaille chacune. Au niveau des juniors, les dernières médailles remontent à 14 années ou plus, et ce, même si des Championnats du monde ont lieu chaque année et que les Canadiens n'alignent jamais tous leurs meilleurs éléments à l'échelon U18. Seuls trois Suisses ont été repêchés lors de la draft de NHL cette année. A titre de comparaison, la Finlande aligne 23 joueurs draftés, dont 6 au premier tour ! La Suède enregistre 27 joueurs draftés, la Russie 18 et la République tchèque 9. Tous ces faits mènent à la conclusion trop hâtive que le système de formation du hockey sur glace suisse n'est pas idéal par rapport aux grandes nations.

Comme souvent, la vérité se situe sans doute quelque part entre deux. D'une part, je considère que la stabilité de la Suisse dans le groupe de poursuivants des grandes nations dans le classement est un bon indice témoignant de la solidité du travail accompli au sein de notre système de formation. En ce qui concerne la largeur et la profondeur de nos sélections professionnelles, la Suisse a fait de nets progrès ces dernières 5 à 10 années. Nos joueurs no. 21 à 40 ne sont que très légèrement plus faibles que les joueurs no. 5 à 20. Le niveau de notre ligue B (désormais Swiss League) a également progressé fortement. D'autre part, nous devons aussi prendre au sérieux le fait que d'une manière générale, nous ne faisons pas partie des candidats pour une médaille, et encore moins des médaillés, lors des Championnats du monde annuels (CM A, CM U20 et CM U18), même si de très rares exceptions confirment la règle. En ce qui concerne la formation, les résultats de la draft doivent nous ouvrir les yeux. Si la Finlande présente 23 joueurs draftés, dont 6 dans le premier tour, et la Suisse n'est compte que trois, nous ne pouvons expliquer cette différence uniquement sur la base du nombre plus important de joueurs licenciés en Finlande. Le travail effectué dans la formation en Suisse est bon, je tiens à la préciser clairement. Mais ce qui est bon n'est pas (encore) assez bon pour pouvoir franchir le dernier pas, à savoir accéder à la tête de l'élite mondiale.

Je constate avec satisfaction que les rênes de la Fédération sont aux mains d'esprits jeunes, dynamiques et compétents qui apportent des idées innovantes et courageuses. Lorsque les choses tournent rond et que la pression véritable fait défaut, comme cela est le cas dans le hockey sur glace suisse actuellement, je crains toujours que les personnes un peu trop impassibles aient tendance à s'accrocher à leurs postes. Or, je ne constate heureusement aucun de ces symptômes chez nous. Nos collaborateurs et nos équipes cherchent à s'améliorer constamment. Nous souhaitons franchir le pas vers la tête de l'élite mondiale. Nous voulons et nous allons trouver les clés vers les fondements des grands succès. Toutefois, la recherche de ces clés implique des investissements importants. Le nouveau contrat TV est une aubaine à cet égard. Il s'agit maintenant d'investir ces recettes de manière judicieuse et d'enthousiasmer le plus grand nombre d'enfants possible pour ce sport fantastique qu'est le hockey sur glace. Et si nous y parvenons, je ne parlerai plus dans dix ans d'âge de cristal, mais de l'âge d'or !

« CHAQUE SUCCÈS BOOSTE NOTRE CONFIANCE »

INTERVIEW AVEC **MARKUS GRAF**

Toujours plus de joueurs suisses se sont fait une place outre-Atlantique et font partie des titulaires dans leurs équipes. Comment expliquez-vous ce phénomène ?
Markus Graf : Au niveau de la formation, nous avons continuellement mis en place des structures professionnelles et les clubs soutiennent ces structures, aussi bien d'un point de vue sportif que financier. A ceci s'ajoute la composante mentale. Chaque succès booste nos convictions et notre confiance. Les jeunes voient ce qui est réalisable et se rendent compte qu'il est possible d'y arriver. Ceci crée une spirale ascendante très positive.

Néanmoins, des pays comme la Finlande, dont la densité de population correspond environ à celle de la Suisse, sont en avance sur nous dans le domaine de la relève et enregistrent aussi un nombre plus important de joueurs draftés en NHL. Quelles en sont les raisons ?
Les Finlandais, notamment, possèdent une culture du hockey sur glace encore plus forte que nous ; cette culture est solidement ancrée dans la société. Ils disposent de systèmes scolaires dans lesquels le sport, et particulièrement le hockey sur glace, est intégré de manière ciblée dans les programmes. Les infrastructures y sont en outre excellentes. Le pays compte d'innombrables surfaces de glace. En sus de la formation des athlètes, l'accent est mis spécialement sur la formation des entraîneurs, ce que nous intensifions fortement en Suisse aussi.

Vous mentionnez la formation des entraîneurs. Quelle est l'importance de ce domaine ?
Il est essentiel. L'on peut dire qu'il s'agit de la discipline reine. Nous n'en ferons jamais assez pour renforcer encore la position de l'entraîneur. Nous avons lancé avec succès le nouveau module de formation « Goalie Coach ». Nous associons à présent les systèmes Labels éprouvés à la formation des coaches. Nous pouvons sélectionner les entraîneurs de manière spécifique, les former et les pousser encore davantage via les Labels. Leur travail gagne ainsi en qualité et leurs performances sont récompensées directement par des points Label, synonymes de bénéfices pécuniaires. La performance des entraîneurs est ainsi mesurable de manière directe, ce qui est très motivant.

Où voyez-vous encore du potentiel d'amélioration dans le domaine Development ?
Mon credo est le suivant : Travailler efficacement à la base et effectuer un recrutement d'excellente qualité. Sans un base solide, il est extrêmement difficile de réaliser des succès plus tard. Plus les fondations sont fortes, plus les chances seront grandes d'y trouver des perles. Ce processus est déjà bien en place, mais cette structure doit tenir compte de facteurs quantitatifs. Avec chaque club que nous soutenons, nous faisons de nouvelles expériences qui nous permettent de nous améliorer. Il s'agit d'un processus continu qui est régulièrement récompensé par des succès grâce à la bonne collaboration avec les clubs.

Le Champion fait le plein et le chouchou du public poursuit sa série

Les Swiss Ice Hockey Awards se sont tenus vendredi 4 août 2017 au Kursaal de Berne. La famille du hockey sur glace suisse et pratiquement toutes les grandes figures du hockey suisse ont répondu présent au grand gala annuel à Berne. Les meilleurs joueurs et les personnalités les plus marquantes de la saison passée ont été récompensés dans huit catégories. Le SC Bern a été le grand gagnant de la soirée tandis que le chef de meute du HCD Andres Ambühl a été élu joueur le plus populaire pour la quatrième fois consécutive.

Le trophée du meilleur joueur de la relève est revenu à **Gilles Senn** (HC Davos). Il a pris la succession de Leonardo Genoni dans la cage du HC Davos la saison passée.

Tandis que Senn joue pour empêcher buts, **Lara Stalder** les marque à la fréquence d'un métronome. Avec ses huit réussites, la scoreuse a largement contribué à la qualification de l'équipe nationale A féminine pour les Jeux Olympiques à Pyeongchang (KOR).

APERÇU DES LAURÉATS 2017

YOUNGSTER OF THE YEAR Gilles Senn HC Davos
GOALTENDER OF THE YEAR Leonardo Genoni SC Bern
WOMAN OF THE YEAR Lara Stalder Linköping HC / SDHL
REGULAR SEASON MVP Mark Arcobello SC Bern
PLAY-OFF MVP Thomas Rüfenacht SC Bern
MOST POPULAR PLAYER Andres Ambühl HC Davos
HOCKEY AWARD Nico Hischier New Jersey Devils / NHL
SPECIAL AWARD Simon Schenk

Une grande carrière débute : En se faisant sélectionner en première position lors de la draft de NHL, **Nico Hischier** a écrit une page de l'histoire du sport suisse, ce qui lui a valu d'être récompensé par le Hockey Award.

Simon Schenk, qui a connu de nombreux succès en tant que joueur, qu'entraîneur national et dernièrement comme Directeur sportif des GCK Lions a mis un terme à sa longue carrière à la fin de la saison 2016/17. Le Special Award le récompensant pour ses services précieux rendus au hockey sur glace suisse lui a été remis par Walter Mengisen, le Recteur de la Haute école supérieure de sport.

Trois Awards pour le SC Bern et de quatre pour Ambühl :

Leonardo Genoni comme meilleur gardien, **Mark Arcobello** comme MVP de la saison régulière et **Thomas Rüfenacht** en tant que premier MVP des play-offs ont rapporté trois trophées dans la capitale.

Andres Ambühl a quant à lui confirmé son statut de vainqueur en série : Les supporters suisses l'ont en effet élu joueur le plus populaire de National League pour la quatrième fois consécutive.

Elle est la gardienne des gardiens. Tous les gardiens de Suisse la connaissent et de nombreux portiers actifs dans le pays ont déjà eu la chance de profiter de son soutien.

Elle évite les feux de la rampe, mais une fois par année, la grande scène des Swiss Ice Hockey Awards lui appartient : **Madame Caroline Raymonde Plante**. La femme du légendaire Jacques Plante, disparu aujourd'hui, remet chaque année le Trophée Jacques Plante au meilleur gardien de la saison écoulée. Elle a ainsi récompensé de grands noms comme Renato Tosio, Lars Weibel ou Reto Pavoni. Depuis plus de 25 ans, la « Fondation Raymonde et Jacques Plante », créée par Caroline Raymonde Plante, apporte son soutien à la relève des gardiens suisses. Les contributions financières de la fondation sont investies dans l'organisation de camps d'équipe en été et désormais aussi de camps spéciaux pour gardiens. Ces camps permettent un entraînement ciblé des futurs grands gardiens. Madame Plante ne se prive pas du plaisir de rendre visite régulièrement aux joueurs lors des camps d'été afin de faire connaissance avec les gardiens de la relève et d'entretenir les relations avec eux.

Par sa générosité, Madame Plante perpétue l'héritage de son époux Jacques Plante, qui fut l'un des meilleurs gardiens du monde et dont la notoriété est restée intacte même bien après son décès. Sans le soutien de Caroline Raymonde Plante et de sa « Fondation Raymonde et Jacques Plante », l'encouragement de gardiens de la relève sous sa forme actuelle ne serait guère possible.

Merci pour tout, Madame Plante !

AWARDS

Y a d'la joie ! L'attaquant des ZSC Lions et de l'équipe nationale Fabrice Herzog a visiblement apprécié la soirée aux côtés de sa femme Tamara.

De grands noms et une tonne de talent sur scène : Parmi les invités de marque, l'on trouve le vainqueur de la Coupe Stanley Mark Streit et le finaliste de la Coupe Stanley Roman Josi ainsi que d'autres joueurs suisses évoluant outre-Atlantique comme Nino Niederreiter, Nico Hischier, Reto Berra, Tanner Richard et Sven Andrighetto.

Le CEO de Swiss Ice Hockey Florian Kohler en pleine conversation avec la présentatrice Nicole Berchtold, qui a animé la soirée avec brio aux côtés de Reto Müller.

Aussi à l'aise en costume qu'en patins : Le défenseur du SCB et de l'équipe nationale Eric Blum et sa compagne Danica.

Commission de surveillance des organes juridictionnels

HANS-PETER SCHWALD – PRÉSIDENT

D'un point de vue purement juridique, la saison écoulée a été plutôt calme, ce qui est réjouissant. Les organes juridictionnels ont travaillé sereinement et sans accroc notable. La Commission de surveillance des organes juridictionnels n'a été appelée ni par les organes juridictionnels, ni par les clubs, ni par des tiers pour apporter son soutien ou ses conseils et elle n'a pas jugé nécessaire d'intervenir activement à cet égard. Le seul point en suspens de la saison écoulée a pu être clos grâce à une discussion finale majoritairement constructive entre tous les acteurs concernées dans l'affaire SCB/Schwarz/Steinmann/Lüthi.

Au niveau organisationnel toutefois, la Commission a été contrainte d'agir peu avant la fin de la saison. Suite à la démission inattendue de Victor Stancescu du poste de Juge unique suppléant en matière disciplinaire du Sport d'élite durant les play-offs, il s'agissait d'assurer le bon fonctionnement de l'Organisation juridique, même en cas d'empêchement imprévu du Juge unique en matière disciplinaire du Sport d'élite.

Deux Juges uniques ad hoc se sont fort heureusement mis à disposition dans les deux heures qui ont suivi et auraient pu reprendre le poste le cas échéant. Par chance, ceci n'a pas été nécessaire. Toutefois, cette situation a montré que l'Organisation juridique était vulnérable, notamment en National League. Le soussigné plaide depuis de nombreuses années déjà en faveur de trois Juges uniques égaux traitant les affaires selon un système de rotation. En effet, ceci permettrait de réduire la charge de travail par Juge, de dépersonnaliser la fonction et d'assurer le fonctionnement de l'organisation juridique en cas d'indisponibilité imprévue. Je me permets donc de lancer un appel à Swiss Ice Hockey, à la National League et aux clubs pour que soit examinée cette proposition dans le sens d'un développement des règlements.

Les développements actuels relatifs à la troisième étape de la révision de l'organisation juridique posent toutefois quelques soucis. En amont des deux saisons passées, l'Organisation juridique de la National League avait été profondément restructurée et professionnalisée en deux étapes. Les groupes d'intérêts les plus divers avaient été intégrés à cette réorganisation ; les représentants de l'Organisation juridique et de la Commission de surveillance des organes juridictionnels y ont notamment travaillé de manière intensive. Les deux premières étapes pointaient vers la bonne

direction, même si tous les acteurs étaient conscients du fait que le système nécessiterait des adaptations supplémentaires suite à la saison 2016/17 aussi. Or, il a été surprenant de constater que la National League ait initié cette troisième étape en faisant cavalier seul, sans intégrer les personnes ayant participé à la première et à la deuxième révision, sans se renseigner sur leurs réflexions de l'époque et sans effectuer de procédure de consultation dans le cercle des organes juridictionnels qui seront obligés de travailler selon le nouveau système. Les expériences faites ces dernières années ont montré qu'il était opportun et efficace d'intégrer dans le processus de révision les organes appliquant le droit. Or, ceci n'a pas été le cas ici. L'énoncé du règlement tel qu'il est prévu actuellement n'a même pas été soumis aux organes concernés avant d'être envoyé aux clubs, ce qui n'est guère compréhensible. Après réception du règlement, l'un des futurs principaux utilisateurs s'est ainsi exprimé de manière positive au sujet des nouveautés structurelles, tout en signalant clairement que dans les autres domaines, plus de nouveaux problèmes ont été créés que d'anciens problèmes résolus. Selon la volonté de la National League, le règlement devrait cependant être approuvé avec cet énoncé. L'avenir nous dira si cette approche débouchera sur une saison 2017/18 plus tranquille et sereine. Le soussigné suivra les développements dans cette affaire d'un œil critique.

En vue de la saison à venir, nous enregistrons malheureusement une démission : Après plus de trente ans passés au poste de Juge unique en matière disciplinaire de Regio League Suisse romande, Pascal Guex abandonne ses fonctions, notamment en raison de la charge de travail croissante.

Enfin, il convient de relever qu'après plus de 17 années passées au poste de Président de la Commission de surveillance des organes juridictionnels, le soussigné ne se présentera plus pour une réélection au terme de son mandat actuel à la fin de la saison 2017/18, et ce, en raison d'autres obligations.

Tribunal du Sport de la Fédération

BEAT G. KOENIG – PRÉSIDENT

Pour le Tribunal du Sport de la Fédération (TSF), la saison s'est globalement bien déroulée. Si le nombre record de 23 procédures avait été enregistré l'année précédente, seuls 17 cas ont été traités durant la saison écoulée. Ceci est réjouissant et témoigne du fort niveau d'acceptation et de la qualité des décisions des Juges uniques, aussi bien à l'échelon du Sport de performance que dans le domaine du Sport Espoir et Amateur.

Cette année aussi, bon nombre de décisions des Juges uniques ont été cassées, comme le montre la statistique. A cet égard, il faut toutefois préciser que plusieurs de ces cassations de jugements étaient des annulations partielles des décisions des Juges uniques portant sur la réduction ou l'augmentation du montant des amendes ou du nombre de matchs de suspension. Par contre, il n'est guère surprenant de constater que près de la moitié des cas concernent des fautes.

NOUVELLE JURISPRUDENCE CONCERNANT LES FAUTES

Conformément à sa pratique constante, le TSF appliquait jusqu'ici une fourchette de sanctions de 1 à 4 matchs de suspension pour les fautes résultant de négligence ou entraînant une blessure potentiellement légère, tandis qu'une sanction de 5 à 10 matchs de suspension (voire plus) était prévue en cas de fautes volontaires ou entraînant une blessure potentiellement grave. Durant la saison, les Juges uniques en matière disciplinaire du Sport d'élite ont défini trois nouvelles échelles de sanction, et ce, dans le but d'affiner les critères de quotité de la sanction. Ces échelles ont été approuvées et confirmées par le TSF dans le cadre de plusieurs procédures. La catégorie 1-2 matchs de suspension englobe les délits par négligence et les fautes par négligence exécutées avec peu de force ou présentant un potentiel de risque limité.

La catégorie 3-5 matchs de pénalité comprend les actes commis par négligence aggravée, exécutés avec un manque d'égard important et une force importante ou présentant un potentiel de risque élevé.

Enfin, la catégorie 6-10 matchs de suspension englobe les infractions par négligence grave ou les infractions volontaires présentant un risque potentiel de blessure grave ou entraînant une blessure grave.

CAS PARTICULIERS

Il convient de souligner que dans le Sport d'élite, plusieurs cas concernaient les play-offs (6 sur 9). L'on peut en tirer la conclusion que les clubs sont davantage prêts à accepter les sanctions durant la phase qualificative et qu'ils le sont moins pendant les play-offs. Le droit de recours a tendance à être exercé, même si la cause semble perdue d'avance.

Je souhaite mettre en avant deux cas qui se sont produits la saison passée. Le premier cas concerne la ligue féminine C. Suite à une échauffourée et une petite bagarre entre

deux joueuses, une troisième joueuse, de stature robuste, non impliquée dans l'altercation, a percuté à pleine vitesse l'adversaire impliquée dans l'échauffourée, qui lui était inférieure physiquement et se dirigeait vers le banc. Fort heureusement, la joueuse percutée, qui n'avait pas vu arriver son adversaire, ne s'est pas blessée suite à ce geste. Dans la volée, l'arbitre a empoigné l'auteure de cette faute et l'a projetée sur la glace. Sur demande du TSF, l'incident a été examiné avec l'arbitre du Referee Management, discuté avec l'arbitre concerné et clos par la suite.

Le deuxième cas concerne l'affaire Vukovic du Genève-Servette HC. Lors du match de quarts de finale des play-offs opposant son équipe au EV Zug et alors que la rencontre pouvait être considérée comme perdue pour le GSHC, Daniel Vukovic, d'habitude un joueur pourtant fair-play, a commis plusieurs fautes de suite sur le même adversaire (deux méchants coups de crosse et une charge avec la crosse), qui n'ont heureusement pas entraîné de blessure. Le Players Safety Officer (PSO) a requis de sanctionner le premier coup de crosse seulement, et ce, par un match de suspension. Le Juge unique a suivi la requête du PSO. Le EV Zug a ensuite déposé une opposition contre la décision prise en procédure tarifaire. Le Juge unique a alors alourdi la sanction dans le cadre d'une procédure ordinaire, la faisant passer à trois matchs de suspension. Toutefois, le Juge unique n'a une nouveau examiné que le premier coup de crosse, conformément au principe d'accusation figurant dans le Règlement d'organisation. Suite au recours du EV Zug, le TSF a encore alourdi la sanction, la faisant passer à cinq matchs de suspension. Le TSF a tenu compte de l'ensemble de la situation, notamment du 2e coup de crosse et du fait que de telles fautes ne sont pas acceptables sur nos patinoires. Le TSF a expliqué la dérogation au principe d'accusation notamment par le fait que les fautes de Vukovic étaient volontaires et qu'il s'agissait de faits connexes. Vukovic et le Genève-Servette HC ont déposé un recours contre le jugement du TSF auprès du Tribunal Arbitral du Sport (TAS), dont la décision était encore attendue au moment de la rédaction du présent Rapport annuel. Le TSF est résolument d'avis qu'il ne devrait pas être possible de pouvoir faire appel de telles décisions aux conséquences relativement négligeables auprès du TAS.

	SPORT D'ÉLITE			SPORT ESPOIR ET AMATEUR			TOTAL
	LN A	LN B	Elite	SO	SC	SR	
Nombre de procédures	8	1	–	4	2	2	17
Dont en play-offs/play-out	5	1	–	–	–	–	6
Fautes	4	1	–	2	1	1	9
Injures/attaques contre les arbitres, les juges de ligne	1	–	–	1	–	1	3
Protêts en cours de rencontre	–	–	–	–	1	–	1
Ordre et sécurité	2	–	–	1	–	–	3
Autres (plongeon, tromperie)	1	–	–	–	–	–	1
Confirmées	3	1	–	1	1	–	6
(Partiellement) annulées	3	–	–	–	1	1	5
Retraits	–	–	–	3	–	1	4
En suspens/rejet	2	–	–	–	–	–	2

National League

OLIVER KRÜGER – JUGE UNIQUE EN MATIÈRE DISCIPLINAIRE DU SPORT D'ÉLITE

Suite à la démission de Reto Steinmann, Juge unique durant de nombreuses années, le domaine disciplinaire a connu un nouveau départ. Après plus de dix ans au poste de Juge unique suppléant, Oliver Krüger a repris la fonction de Juge unique au début de la saison 2016/17. Avocat et ancien joueur de NL et de l'équipe nationale, Victor Stancescu a été nommé Juge unique suppléant dans la foulée. En principe, Stancescu possédait tous les attributs pour apporter à la fonction de Juge unique une crédibilité accrue et contribuer à une augmentation de la qualité du travail. Malgré une nomination à l'unanimité par les clubs de NL, Victor Stancescu a été accusé de partialité en mars 2017, ce qui l'a poussé à présenter sa démission. Oliver Krüger a terminé la saison sans suppléant.

Oliver Krüger, vous êtes Juge unique en matière disciplinaire du Sport d'élite depuis une année. Quel est votre bilan jusqu'ici ?
Nous avons vécu un nouveau départ au sein de l'Organisation juridique, d'une part en raison de la nouvelle équipe et d'autre part à cause de la réforme de l'Organisation juridique II qu'il a fallu mettre en œuvre, ce qui a posé certains défis. Rétrospectivement, je constate toutefois que le taux d'acceptation des clubs en ce qui concerne notre travail a nettement augmenté et que le nombre de requêtes déposées par les clubs sont devenues bien plus factuelles. Je pense que, contrairement aux années précédentes, nous sommes parvenus à augmenter la qualité de l'Organisation juridique et à faire un pas en avant. Il convient toutefois de constater qu'en ce qui concerne la charge de travail, nous avons atteint nos limites. A l'avenir, ces tâches ne pourront plus être assumées par deux personnes à titre accessoire.

A quoi ressemble un weekend de hockey sur glace typique pour un Juge unique ?
Les samedi et dimanche matin entre 7h00 et 10h00 peuvent être mouvementés. C'est en effet au plus tard durant ces périodes que nous recevons les rapports du Players Safety Officer (PSO) ou des arbitres. En ce qui concerne ces requêtes, le Juge unique doit décider jusqu'à 10h00 de l'ouverture d'une procédure, de la forme de la procédure et, le cas échéant, de la prononciation d'une suspension provisionnelle. Les délais sont extrêmement courts. Durant les play-offs, il s'agissait un jour de traiter 21 cas en trois heures. Durant le championnat, il n'est donc pas question de faire la grasse matinée ! (Il rit)

Durant cette première année, avez-vous vécu des surprises ?
En principe, non. Je savais ce qui m'attendait et me suis préparé en conséquence. La charge de travail a parfois été plus importante que prévu. Ceci s'explique d'une part par le fait que l'on ne disposait pas de valeurs de référence en ce qui concerne les conséquences d'une réforme de l'Organisation juridique. La concrétisation de la jurisprudence, et ce, de manière globale et pas uniquement pour les cas isolés, a pris du temps. Et nous avons souhaité prendre le temps nécessaire. D'autre part, la collaboration avec Victor Stancescu a certes été très enrichissante, mais a été plus chronophage que prévu dans certains cas en raison de discussions approfondies.

Victor Stancescu a remis ses fonctions peu avant le début des play-offs. Quel est votre avis sur la question ?
La démission de Victor m'a fait très mal et je la regrette profondément, aujourd'hui encore. Cette affaire est regrettable pas uniquement pour Victor, que j'apprécie beaucoup sur le plan humain, mais également parce que cet incident empêchera probablement pour longtemps encore un ancien joueur ayant étudié le droit – et il n'en existe beaucoup – de travailler pour la justice. En outre, la façon dont les clubs traitent l'Organisation juridique m'inquiète quelque peu. Le cas Stancescu a clairement montré jusqu'où les clubs étaient prêts à aller lorsqu'il s'agit d'influencer les résultats de leurs équipes hors de la glace. La fin semble justifier les moyens.

Où voyez-vous encore du potentiel d'amélioration dans le domaine Diciplinary ?
Nous pouvons toujours nous améliorer. Nous devons établir des standards et les rendre encore plus compréhensibles et transparents. Il me tient également à cœur que les standards que nous fixons soient également appliqués aux échelons inférieurs. En effet, il n'est pas rare que des Directeurs sportifs me soumettent des jugements prononcés dans le domaine des juniors qui divergent grandement des nôtres. Il manque un fil rouge. Notre objectif doit être de mettre en place ce fil rouge dans toute la jurisprudence de la SIHF. De plus, nous avons à nouveau besoin de plus de « jugeote » pour le hockey sur glace au sein de l'Organisation juridique. Victor y a contribué, ce qui a eu un effet positif sur la crédibilité de la justice. Il serait déplorable que ce bref épisode avec Victor restait anecdotique.

Quels sont vos souhaits pour le hockey sur glace suisse ?
Je pense que notre ambition à tous est de rendre le hockey sur glace meilleur à tous les niveaux. En ce qui concerne mon domaine de compétences, je souhaite que le hockey sur glace suisse élabore une vision commune sur la façon de gérer la question de la sécurité des joueurs. Je suis persuadé que le système actuel, dans lequel une infraction est en premier lieu punie par une justice plus ou moins indépendante, n'a pas d'avenir sous cette forme. Nous avons besoin de notre propre département Players Safety, qui soit non seulement habilité à sanctionner, mais également capable de communiquer et de développer le domaine de la sécurité des joueurs.

PROCÉDURES ORDINAIRES

75

Par rapport à l'année précédente : +11

PROCÉDURES TARIFAIRES

325

Par rapport à l'année précédente : +28

ORGANISATION JURIDIQUE ET SÉCURITÉ

Regio League Suisse orientale

PATRICK BÜRGI – JUGE UNIQUE

Patrick Bürgi, un cas vous a-t-il particulièrement marqué la saison passée ?
Il ne s'agit pas d'un cas isolé particulier, mais d'une certaine accumulation de procédures en fin de saison, notamment durant les play-offs. Nous avons régulièrement à traiter de cas où un club dépose une requête exigeant l'ouverture d'une procédure et demande de sanctionner un joueur de l'équipe adverse. Dans de tels cas, la difficulté réside en premier lieu dans le fait que les actions en question n'ont pas été sanctionnées par l'arbitre durant le match. Par conséquent, aucune pénalité n'a été prononcée et aucun rapport n'a été rédigé par les arbitres. Les clubs ont parfois recours aux images vidéo pour appuyer leurs requêtes dans de telles procédures, même si la qualité des images laisse souvent à désirer. Rétrospectivement, la saison 2016/17 a toutefois été relativement sereine.

Pensez-vous que les sanctions et les pénalités ont un effet positif sur le comportement des joueurs ?
Je suis persuadé que les joueuses et les joueurs de hockey sur glace sont sensibles aux pénalités et qu'ils savent parfaitement ce qui est autorisé et ce qui ne l'est pas selon les Règles du jeu. Les prises de position soumises par les joueuses et les joueurs dans le cadre de procédures disciplinaires ouvertes à leur encontre montrent également que dans la plupart des cas, les joueuses et les joueurs ont conscience que la faute commise était injuste. Ce constat est plutôt réjouissant.

Dans quel domaine voyez-vous encore du potentiel d'amélioration ?
Durant la saison passée, il a été constaté que de nombreux clubs manquaient de savoir-faire en ce qui concerne les procédures de protêt en cours de rencontre et qu'il régnait une certaine incertitude quant à la marche à suivre précise dans de tels cas. Dans certaines procédures, ceci a eu pour conséquence que certains protêts déposés en cours de rencontre sont restés sans suite pour des raisons purement formelles. Du point de vue du Juge unique, il serait donc souhaitable que les responsables des clubs soient bien formés dans ce domaine.

NOMBRE DE CAS

178

Par rapport à l'année précédente : +24

DÉCISIONS SUR OPPOSITION

14

Par rapport à l'année précédente : +11

Regio League Suisse centrale

PATRICK LAFRANCHI – JUGE UNIQUE

Patrick Lafranchi, un cas vous a-t-il particulièrement marqué la saison passée ?
Non, aucun cas en particulier. Je me souviens toutefois de plusieurs cas dans le domaine de la relève où les clubs avaient déjà sanctionné les joueurs fautifs à l'interne et pour lesquels une procédure devant le Juge unique n'aurait plus été nécessaire. Ces cas montrent que les représentants des clubs prennent au sérieux leur fonction de formateurs.

Pensez-vous que les sanctions et les pénalités ont un effet positif sur le comportement des joueurs ?
C'est certainement le cas pour la plupart de joueurs. Mais dans le hockey sur glace comme ailleurs, il existe certains irréductibles chez lesquels l'effet éducatif des sanctions disciplinaires n'a aucun effet.

Dans quel domaine voyez-vous encore du potentiel d'amélioration ?
Dans le hockey sur glace, le domaine disciplinaire fonctionne plutôt bien et sans manquements notables. Nous devrions toutefois veiller à ce que les procédures redeviennent plus courtes et plus simples. Actuellement, elles sont trop complexes et chronophages en raison des requêtes toujours plus volumineuses dans le cadre de la procédure probatoire (mémoires très détaillés de la part des avocats, images vidéo, etc.). J'appelle de mes vœux que des réflexions soient menées à propos de la mise en place d'une procédure accélérée sans participation des parties, avec une décision de première instance fondée sur le rapport arbitral.

NOMBRE DE CAS

106

Par rapport à l'année précédente : -18

DÉCISIONS SUR OPPOSITION

5

Par rapport à l'année précédente : +1

Regio League Suisse romande

PASCAL GUEX – JUGE UNIQUE

Pascal Guex, un cas vous a-t-il particulièrement marqué la saison passée ?
Je pense à plusieurs cas (comportement antisportif, attaques à caractère raciste) qui n'ont malheureusement pas pu être traités par manque de témoins ou de preuves. Les joueurs ou leurs parents, voire parfois les officiels des clubs, ont toujours plus tendance à saisir les instances civiles ou à faire appel à leur protection juridique si une décision est prise en leur défaveur. Cette prise d'influence externe entraîne une charge de travail supplémentaire et crée de la pression, ce qui rend plus difficile le travail du Juge unique.

Pensez-vous que les sanctions et les pénalités ont un effet positif sur le comportement des joueurs ?
Cela dépend des cas. La plupart du temps, oui, certainement. Néanmoins, certains joueurs, notamment dans les ligues inférieures, se considèrent comme des victimes d'une injustice et ne veulent ou ne peuvent s'acquitter des amendes, qu'ils jugent trop élevées par rapport à d'autres disciplines sportives. Ces joueurs ont ensuite tendance à quitter notre Fédération et à rejoindre les ligues « sauvages ». C'est un problème sérieux.

Dans quel domaine voyez-vous encore du potentiel d'amélioration ?
La vitesse de transmission des documents et des rapports de matchs laisse parfois à désirer, même si la situation s'est déjà bien améliorée. Durant les phases décisives des play-offs, avec des matchs le mardi, le jeudi et le samedi, les délais sont extrêmement courts.

NOMBRE DE CAS

118

Par rapport à l'année précédente : -42

DÉCISIONS SUR OPPOSITION

0

Par rapport à l'année précédente : 0

Procédures tarifaires

OLIVIER BURDET – ADMINISTRATION OF JUSTICE REGIO LEAGUE

Olivier Burdet, un cas vous a-t-il particulièrement marqué la saison passée ?
Oui, un cas en particulier, qui concerne un match de la Ligue féminine C. Une joueuse a été chargée par derrière lors d'une interruption de jeu alors qu'elle se rendait vers banc des joueuses. La charge a été effectuée avec élan contre la tête de la joueuse, à un mètre environ de la bande. Il s'agissait clairement d'un acte de vengeance. Il s'en est suivi une bagarre générale et les deux joueuses ont dû être conduites à l'hôpital pour examens. Une procédure juridique a été ouverte et les images vidéo nous ont été transmises. Malgré ces images, la joueuse et le club n'ont pas accepté la sanction prononcée en première instance et ont déposé un recours devant le Tribunal du Sport de la Fédération. L'affaire s'est soldée par un retrait du recours, car la demande d'effet suspensif n'avait pas été accordée au vu des images vidéo et il y avait un fort risque que la sanction soit alourdie.

Pensez-vous que les sanctions et les pénalités ont un effet positif sur le comportement des joueurs ?
Excellente question. Je dirais « oui et non ». Tout d'abord, nos différentes campagnes « Fair-play » et « Charge contre la tête » portent leurs fruits et nous constatons que le nombre d'affaires juridiques reste relativement stable. Par contre, je pense que certaines sanctions ne sont pas suffisantes. Par exemple, les comportements antisportifs envers les arbitres, qu'il s'agisse d'agressions verbales ou physiques, devraient être plus sévèrement punis. Je constate que ces incidents ont tendance à être minimisés. L'une des raisons expliquant ce phénomène est certainement le fait que les joueurs et les clubs font toujours plus souvent appel à des avocats privés. On constate également que les joueurs ont toujours plus tendance à porter leurs cas devant un tribunal civil, par exemple dans le but de demander des dommages et intérêts en cas de blessures ou pour exiger le remboursement de frais médicaux éventuels.

Dans quel domaine voyez-vous encore du potentiel d'amélioration ?
Le hockey sur glace est un sport qui évolue très vite. Si le nombre d'affaires juridiques est certes en diminution, les cas sont de plus en plus complexes. Par conséquent, nous devons apporter une attention particulière à l'arbitrage et aux rapports des arbitres dans le domaine amateur. La description des faits doit être plus précise. La règle du « qui, quoi, où et comment » doit toujours être appliquée par les arbitres lors de l'établissement de leurs rapports.

NOMBRE DE CAS

611

Par rapport à l'année précédente : -5

Chambre de recours

ROGER LERF

Roger Lerf, en quoi consiste votre tâche principale en tant que Président de la Chambre de recours ?
Mon travail consiste principalement à tenter d'obtenir une conciliation dans les cas de transferts contestés, respectivement à prendre une décision dans ces affaires. Durant la saison passée, nous avons traité certains cas intéressants aussi bien au niveau des ligues inférieures et de la relève qu'à l'échelon de la Chambre de recours. Ces cas ne concernent pas uniquement les changements de club, mais également des prétentions financières des anciens clubs portant sur des contributions non acquittées ou encore des demandes de dommages et intérêts pour non-respect de contrats de travail valables ou en vigueur.

Un cas vous a-t-il particulièrement marqué la saison passée ?
Le cas le plus mémorable que j'ai dû juger en qualité de Président de la Chambre de recours a été la demande de récusation contre les deux Juges uniques en matière disciplinaire déposée par le HC Lugano durant les play-offs.

NOMBRE DE CAS

4

Par rapport à l'année précédente : +1

Commission pour l'ordre et la sécurité

ANDREAS LEUZINGER – PRÉSIDENT ET CHEF DE LA SÉCURITÉ

Globalement, nous avons constaté lors de la saison 2016/17 un développement réjouissant en ce qui concerne le déroulement de matchs du hockey sûrs et sans violence. Les points forts de la saison ont été la finale de la Coupe à Kloten et les matchs des finales des play-offs en LN B à Langenthal et en LN A à Zoug. Du point de vue de la sécurité, tous les matchs de finale ont été organisés de manière professionnelle et se sont bien déroulés.

POINTS SENSIBLES

L'utilisation d'engins pyrotechniques (21/+2 par rapport à 2015/16) et les jets ciblés d'objets (y compris de liquides) contre des personnes (21/-1 par rapport à 2015/16) représentent encore toujours l'un des problèmes principaux. Durant la saison 2016/17, le nombre de jets d'objets contre des personnes est resté stable par rapport aux années précédentes. Par contre, nous constatons une augmentation des jets non ciblés d'objets sur la glace durant les play-offs, qui entraînent presque systématiquement des interruptions en raison du nettoyage de la glace. En ce qui concerne l'utilisation d'engins pyrotechniques, la situation est comparable aux années précédentes : Les engins pyrotechniques ont majoritairement été utilisés par les supporters de l'équipe invitée, tandis que les jets d'objets contre des personnes sont plutôt le fait des supporters de l'équipe recevante.

Les autres points sensibles constatés dans les stades sont les agressions et le nombre important de cas de dommages à la propriété. Toutes les infractions mentionnées ici sont sanctionnées par une interdiction de stade valable sur l'ensemble du territoire suisse pour une durée de deux années au moins. La collaboration approfondie avec les autorités locales a permis d'identifier et de sanctionner les personnes fautives plus rapidement que dans le passé.

La Stratégie des 3 D (dialoguer, désamorcer, défendre) et la mise en œuvre uniforme de la politique de tolérance zéro envers la violence avant, durant et après les matchs de hockey sur glace ont fait leurs preuves. Tous les clubs de NL A et B suivent de manière homogène la ligne d'un sport sans violence et sanctionnent de façon conséquente toute infraction au Règlement pour l'ordre et la sécurité par une interdiction de stade valable sur l'ensemble du territoire suisse.

A côté du hooliganisme et de la petite criminalité, les attaques ciblées perpétrées dernièrement en Europe montrent que les grandes manifestations sportives peuvent également être des cibles potentielles. Les services de sécurité doivent obligatoirement tenir compte de cette situation dans la formation et le perfectionnement et lors de la mise en œuvre des dispositifs de sécurité.

JETS D'OBJETS/DE BIÈRE DANS LES PATINOIRES SUISSES

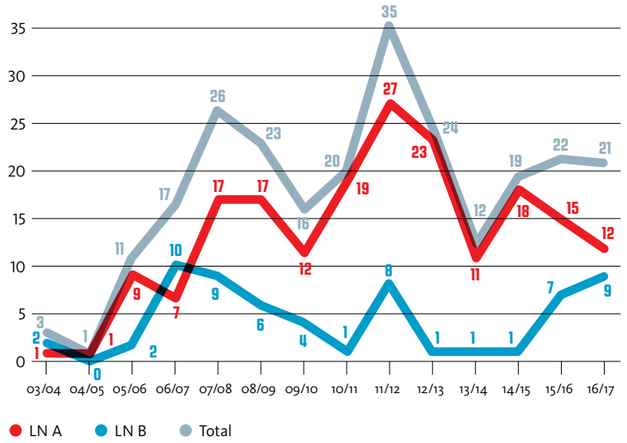

UTILISATION D'ENGINS PYROTECHNIQUES DANS LES PATINOIRES SUISSES

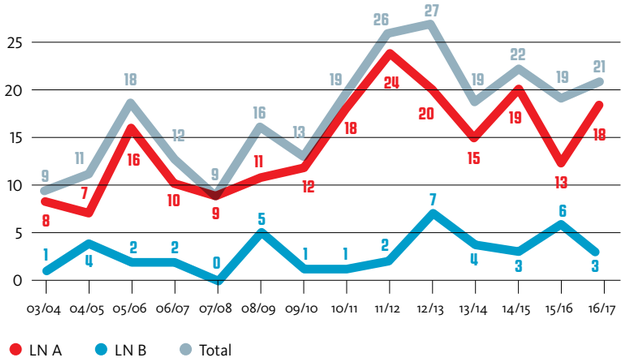

FORMATION CONTINUE

En 2016, le cours de formation continue de deux jours pour les responsables de la sécurité s'est déroulé en août, comme chaque année. Les axes principaux ont été le rythme de conduite (identification des problèmes, examen de la situation, prise de décision et rapports) ainsi que l'évaluation des menaces et la situation sécuritaire actuelle en Suisse.

L'année passée, Swiss Ice Hockey et la Swiss Football League ont élaboré, en collaboration avec la Haute école spécialisée du nord-ouest de la Suisse (FHNW), le cours CAS « Prévention et sécurité lors de grandes manifestations sportives ». Sur la base d'un concept approfondi, le cours permet aux participants d'acquérir des connaissances interdisciplinaires et différentes possibilités d'action dans les domaines spécifiques de la sécurité et de la prévention. L'objectif du cours est de pouvoir assurer un niveau de sécurité maximal sans pour autant remettre en cause la culture des supporters ou négliger les besoins des spectatrices et spectateurs lambda. En 20 journées de cours, les participants acquièrent des compétences spécialisées qui leur permettront d'organiser des processus de résolution de problèmes, d'engager des coopérations interinstitutionnelles et interprofessionnelles et de prendre des responsabilités de conduite dans le domaine complexe de la sécurité et des spectateurs.

PARTENAIRES

La qualité de la collaboration avec les autorités de sécurité locales des cantons et des villes peut être qualifiée de très bonne. Il est indéniable qu'une collaboration étroite entre les autorités locales et la SIHF est très prometteuse en ce qui concerne l'identification d'auteurs de violences dans le cadre de manifestations sportives de grande envergure. Depuis la saison 2016/17, Swiss Ice Hockey siège au sein du Comité directeur de la Plateforme de coordination police-sport (PCPS), qui succède à l'Observatoire suisse du hooliganisme (OSH) et est rattachée à la Police cantonale fribourgeoise. Cette plateforme vise à lutter en commun (politique, paysage policier, fedpol, partenaires) contre la violence en marge du sport en mettant en place une coordination en conséquence, et de suivre et évaluer en permanence les événements d'actualité pour ensuite en partager les enseignements.

En sus de la PCPS, Swiss Ice Hockey est également représentée au sein du groupe de travail national « Violence en marge de manifestations sportives ».

La PostFinance Trophy fête ses 10 ans

« Depuis dix ans, la PostFinance Trophy nous fait partager une immense joie de jouer. Les enfants donnent tout sur chaque puck et tous les buts sont fêtés comme il se doit.

Grâce aux équipements de hockey sur glace mis à disposition par PostFinance, les joueuses et les joueurs peu familiers avec le hockey sur glace peuvent également y participer sans danger. Dans le cadre de tournois qualificatifs, ces filles et garçons jouent avec des enfants ayant déjà fait leurs premiers pas dans le hockey sur glace et qui feront peut-être le grand pas vers une carrière professionnelle s'ils persévèrent et travaillent dur ».

MARK WIRZ – DIRECTOR REGIO LEAGUE

« L'objectif de la PostFinance Trophy est d'enthousiasmer les jeunes pour le hockey sur glace. Plus il y aura d'enfants qui découvrent le plaisir de jouer au hockey sur glace, plus il y a de chances que l'un d'entre eux devienne un jour un grand champion. Pour cette raison, la promotion de la relève est généralement au centre de notre engagement de sponsoring ».

TOM ZIMMERMANN – RESPONSABLE MARQUE ET SPONSORING POSTFINANCE

Les sponsors restent fidèles à Swiss Ice Hockey

RETO BÜRKI – HEAD OF MARKETING & SPONSORING

Dans les domaines Marketing et Communication, plusieurs adaptations organisationnelles et personnelles ont été effectuées chez Swiss Ice Hockey au début 2017. En lieu et place d'un département commun Marketing & Communications, les différents domaines thématiques sont désormais plus fortement pondérés. Ceci a conduit à la mise en place du département Marketing & Sponsoring d'une part et de l'état-major Communications d'autre part. Reto Bürki est responsable du département au poste de Head of Marketing & Sponsoring. Il succède à Jeanette Conzett. Claudia Weber, qui travaillait au sein de la section Youth Sports & Development depuis 2013, a également rejoint ce département en avril 2017. Melina Frei et Vivienne Audemars complètent l'équipe Marketing.

A l'avenir, le département Marketing & Sponsoring se concentrera sur les tâches principales que sont les droits médiatiques, le Business Development, la vente, les événements et l'account management des sponsors.

Année après année, saison après saison, la SIHF peut compter sur de nombreux partenaires et fournisseurs qui soutiennent le hockey sur glace suisse financièrement et avec beaucoup d'engagement en sus des sponsors. Au nom du hockey sur glace suisse, le premier « Merci » revient par conséquent à tous ces partenaires et fournisseurs, qui travaillent souvent en coulisses, loin des projecteurs.

En ce qui concerne les partenariats, Swiss Ice Hockey a connu une saison 2016/17 très réjouissante. Swiss Ice Hockey ne serait pas là où elle est aujourd'hui sans nos sponsors et supporters.

A partir de la saison 2017/18, les engagements sont répartis comme suit :
PostFinance, qui est LE grand partenaire de Swiss Ice Hockey depuis la saison 2001/02, a annoncé en novembre 2016 la poursuite de sa collaboration pour cinq années supplémentaires en tant que partenaire principal du hockey sur glace. Comme jusqu'ici, ce partenariat se concentre sur la promotion de la relève et l'important engagement au sein des ligues (National League et Swiss League). Le concept éprouvé du « Top Scorer » en National League et dans la nouvelle Swiss League (anciennement LN B) ainsi que le très populaire tournoi pour écoliers « PostFinance Trophy » sont maintenus et seront encore développés. Concernant les équipes nationales, PostFinance reste sponsor officiel, mais cède le rôle de partenaire principal à la Zurich Suisse.

A partir de la saison prochaine, Zurich Suisse sera le nouveau partenaire principal des équipes nationales de hockey sur glace et accompagnera l'équipe de Patrick Fischer dans son parcours vers les Championnats du monde de 2020 en Suisse. Le contrat porte sur quatre saisons, jusqu'à la saison 2020/21 y compris. Zurich sera désormais plus fortement présente sur les casques des équipes nationales ainsi que dans les stades lors des matchs à domicile. En sus du sponsoring de l'équipe nationale A masculine, Zurich Suisse poursuit son soutien à l'équipe nationale A féminine et à toutes les équipes juniors. Zurich Suisse reste également partenaire officiel de tous les arbitres et est ainsi présente sur les maillots des arbitres lors de plus de 15'000 matchs chaque saison.

En tant que Presenting Partner de la Swiss Ice Hockey Cup, Zurich apporte aussi une contribution substantielle pour la poursuite de cette compétition. Relancée en 2014, la Coupe s'est très rapidement établie comme complément important aux championnats. En février 2017, Swiss Ice Hockey et Infront Ringier Sports & Entertainment AG se sont entendus sur la poursuite de la Swiss Ice Hockey Cup. Le nouveau contrat porte sur quatre années, soit jusqu'en 2020/21. Le format éprouvé de cette compétition sera encore affiné en collaboration avec Zurich Suisse.

Swiss International Air Lines (SWISS) poursuit sont engagement dans le sport au niveau national et a prolongé son partenariat avec Swiss Ice Hockey pour trois saisons supplémentaires, soit jusqu'en 2020. En sus de son engagement financer, SWISS mettra à disposition des équipes nationales de hockey sur glace des prestations de vols et de services pour leurs déplacements à l'étranger. Enfin, la collaboration relative au tournoi de golf organisé en commun, le « Golf Charity », qui se déroule en marge des Awards, sera intensifiée.

Vert et durable : Lors du tournoi à domicile à Bienne, l'équipe nationale suisse porte des maillots fabriqués en bouteilles PET recyclées.

Tissot, le partenaire le plus ancien du hockey sur glace suisse, lui reste également fidèle. Tissot, l'une des entreprises suisses leaders dans le secteur de l'horlogerie et de la joaillerie, est le « doyen » des Official Sponsors de Swiss Ice Hockey et le restera pour ces trois prochaines années. En plus d'une présence dans le contexte des équipes nationales, Tissot sera désormais également présent lors des retransmissions télévisées de tous les matchs de National League et de Swiss League en tant qu'Official Timekeeper.

Avec l'entreprise nord-américaine riche en traditions Ford, Swiss Ice Hockey a acquis un nouveau partenaire automobile pour ces trois prochaines années. En qualité d'Official Car Supplier et de Referee Partner, Ford met dès à présent des modèles Ford blancs à disposition des entraîneurs, des fonctionnaires et des arbitres de la SIHF. Le logo Ford sera également présent sur les casques et les pantalons des arbitres ainsi que sur les torses des maillots de l'équipe nationale.

SUISSEDIGITAL

L'Association des réseaux de communication SUISSEDIGITAL est le sponsor principal de la nouvelle MySports League et partenaire de ligue de la Swiss League. Avec ces deux partenariats, la Fédération souligne son engagement en faveur des régions éloignées des grands centres urbains. Simultanément, ce sponsoring représente également un soutien de la part de la nouvelle chaîne télévisée MySports, qui sera diffusée exclusivement sur les réseaux câblés des membres de SUISSEDIGITAL à partir de l'été 2017. Le contrat de sponsoring porte sur cinq années.

TÉLÉVISION : MYSPORTS SUCCÈDE À TELECLUB

MYSPORTS

Avec UPC, la SIHF dispose d'un nouveau partenaire TV principal pour ces cinq prochaines années. UPC sera détentrice principale des droits ; dans le cadre de l'appel d'offres public, elle a acquis les droits sur les ligues nationales (SSR Free-Carve-Out exclusif) ainsi que des droits partiels sur les équipes nationales suisses. MySports diffusera chaque semaine en direct et gratuitement un match de la saison régulière de National League et une rencontre de Swiss League. Tous les autres matchs de National League (saison régulière et play-offs) seront également retransmis en direct sur d'autres chaînes payantes MySports.

SRG SSR

Le partenariat entre la SIHF et la SSR a pu être prolongé de cinq années supplémentaires. La SSR reste un partenaire important et couvrira la saison régulière de National League ainsi que les play-out et la qualification pour la ligue dans le cadre de ses émissions de structure (moments forts). Elle retransmettra en outre en direct certains matchs des play-offs à partir des quarts de finale. La SSR retransmettra également l'ensemble des matchs à domicile de l'équipe nationale A masculine, en direct et dans toutes les régions linguistiques.

tpc

L'attribution des droits pour la production du signal vidéo de tous les matchs télévisés à partir de la saison prochaine a également fait l'objet d'un appel d'offres public. La tpc AG a a obtenu l'adjudication et produira pour Swiss Ice Hockey chaque saison et jusqu'en 2021/22 y compris la diffusion de près de 400 matchs de National League, de Swiss League et des équipes nationales A masculine et féminine. Le signal sera mis à disposition des concessionnaires (UPC/MySports, SSR) par la SIHF pour diffusion. Les premières innovations dans le domaine de la technique de production sont d'ores et déjà connues : De nouveaux graphismes TV et des statistiques en direct développés en collaboration avec Swiss Ice Hockey seront ainsi introduits.

Avec la marque automobile Škoda et la chaîne payante Cinetrade/Teleclub, deux partenariats de longue date se sont achevés la saison passée.

ŠKODA

FLORIAN KOHLER :

« Au nom du hockey sur glace suisse, nous remercions de tous cœur Skoda pour toutes ces années et tous ces kilomètres parcourus ensemble ».

TELECLUB

MARC FURRER :

« Au nom du hockey sur glace suisse et de tous les clubs, Swiss Ice Hockey remercie cordialement Teleclub pour cette longue collaboration et pour le travail de pionnier effectué dans le domaine de la télévision payante en Suisse ».

Nos sponsors et partenaires

SAISON 2016/17

MAIN SPONSOR

PostFinance

OFFICIAL SPONSORS

SWISS

TISSOT SWISS WATCHES SINCE 1853

ZURICH

NATIONAL SUPPORTER

SPORT-TOTO LOTERIE ROMANDE SWISSLOS

OFFICIAL BROADCASTERS

SRG SSR

TELECLUB

REFEREE PARTNERS

ŠKODA

ZURICH

PARTNERS

CAFFÈ CHICCO D'ORO

EA SPORTS

EUROBUS

IKEA

OCHSNER HOCKEY

PROVINS

sanitas

smti

SPONSER SPORT FOOD

SWISS OFFICE CONCEPT

SWT

syntax Übersetzungen

TRAVELCLUB SPORTS WORLDWIDE

valais

Quatre mains pour un match international

Pour les supporters dans le stade ou les sponsors et les partenaires dans la zone VIP, un match international est toujours un grand moment. Il s'agit d'une belle occasion pour assister à une rencontre spectaculaire, pour savourer les prestations des meilleurs joueurs de hockey sur glace du pays ou pour faire du réseautage. Toutefois, chaque match international est le fruit d'une longue préparation et d'un travail intense qui ne pourraient être envisageables sans une équipe de bénévoles. C'est en grande partie grâce à ces bénévoles qu'il est possible de proposer un grand moment de hockey sur glace aux spectatrices et aux spectateurs, que se soit dans les tribunes debout ou dans les zones VIP.

Ernst Schaufelberger et Kari Glauser font partie de cette équipe. Ils participent à tous les matchs à domicile de l'équipe nationale suisse depuis 2015. Le reportage ci-après vous propose de suivre Ernst et Kari durant un jour de match de l'équipe suisse. Découvrez le travail et les habitudes de ces deux bénévoles de l'ombre.

28 AVRIL 2017

7H32

Tandis que le Comité d'organisation n'a pas encore terminé le petit-déjeuner, les deux lève-tôt commencent déjà à mettre en place le matériel devant la Halle St-Jacques. Ils sont presque toujours les premiers sur place.

8H58

A l'arrivée du reste de l'équipe de bénévoles et des membres du Comité d'organisation, tout est déjà prêt devant la halle. Les drapeaux indiquent au public le chemin vers l'entrée principale, ou le hockeyeur gonflable « Ernstli » accueille les spectateurs. Le travail continue dans la halle, où il s'agit d'installer la décoration intérieure. Les surfaces publicitaires existantes dans la halle sont recouvertes de grandes bâches rouges et préparées spécialement pour l'équipe nationale, qui est d'ailleurs en plein échauffement. Et Kari et Ernst transpirent eux aussi !

11H15

L'entraînement touche à sa fin. Avant que les joueurs ne quittent la glace, l'Equipment Manager Jürg Hegi offre un café aux deux vaillants travailleurs. Hegi a lui aussi pu profiter de la serviabilité des deux compagnons à plusieurs reprises. Ils passent leur courte pause aux abords de la surface de glace, lancent un regard aux joueurs quittant la glace et leur font « tope là » avant de reprendre leur travail.

12H07

« Sans nourriture, pas de combat », dit-on à l'armée. Qui travaille dur doit pouvoir se restaurer. Les préparatifs étant maintenant terminés et la Halle St-Jacques entièrement redécorée, l'équipe de bénévoles s'offre une pause de midi bien méritée.

13H22

L'équipe de catering est arrivée au stade. Les deux zones VIP se situent au 1er étage et ne sont accessibles que par un escalier étroit. Les marchandises doivent être transportées à la zone VIP en ascenseur. Kari et Ernst prêtent main-forte afin que les invités ne manquent de rien avant, pendant et après le match.

15H07

Kari jette un œil dans la camionnette vide. Tout le matériel a été placé conformément au plan. Au total, près de 500

kilos ont été déplacés, et ce, pour un match de deux heures. Le reste de l'équipe de bénévoles s'emploie à répartir les 5000 petits drapeaux suisses dans les rangées des places assises et à aménager le guichet d'accueil VIP. Ernst fait une petite pause cigarette et examine le hockeyeur gonflable devant le stade pour vérifier qu'il n'ait pas perdu son souffle. Le match débute dans cinq heures. Les deux bénévoles ont terminé la première partie de leur travail et rentrent à l'hôtel.

19H00

Retour à la patinoire. Dernières vérifications devant la Halle St-Jacques. Typique pour un mois d'avril, la météo n'est pas des plus clémentes. Mais il en faudrait plus pour gêner Ernst et Kari. Tout est prêt pour le match, aucun imprévu à signaler. « Cela fait plaisir de travailler dans ces conditions », observe Kari. Les spectateurs sont impatients que le match commence et nos deux bénévoles sont satisfaits du travail accompli en cours de matinée.

20H12

La partie va commencer sous peu. L'échauffement est terminé et les deux équipes sont déjà alignées sur leur ligne bleue respective, écoutant respectueusement les hymnes nationaux. Kari et Ernst sont au bord de la patinoire et attendent la mise en jeu. L'arbitre siffle le début de la rencontre à 20h15 précises. Tandis que deux heures de spectacle attendent maintenant les spectateurs, le coup de sifflet est le signal pour Kari et Ernst. Ils se rendent à l'extérieur, démontent les drapeaux et le matériel de branding et veillent à ce que le « Ernstli » gonflable… se dégonfle. C'est seulement maintenant qu'ils ont un moment pour regarder le match.

21H39

Devant le stade, plus rien ne laisse supposer qu'à l'intérieur, l'équipe nationale joue actuellement contre le Danemark. Sur la glace, Gaëtan Haas vient de marquer pour la Suisse. Ernst et Kari sont au bord de la glace, se réjouissent du but et discutent de la combinaison de jeu.

22H33

La sirène retentit, le match est terminé. 8 secondes auparavant, Gaëtan Haas a une nouvelle fois trouvé les filets danois pour marquer le 2:0 final. Maintenant, il s'agit de se dépêcher : Le tapis pour la récompense du meilleur joueur doit être amené sur la glace, tout comme les drapeaux Tissot. Kari et Ernst sen chargent. Une fois les récompenses remises et les photos souvenir dans la boîte, les deux bénévoles reviennent sur la glace pour retirer le matériel.

22H48

Les spectateurs quittent le stade et les joueurs accordent des interviews, tandis que l'équipe de bénévole retire déjà les bâches rouges et les publicités sur les bandes. Tous mettent la main à la pâte. Chaque geste est précis et tout le monde sait ce qu'il a à faire. La routine porte ses fruits.

00H29

17 heures plus tard. A voir la halle, il est difficile de croire qu'un match international de hockey sur glace s'y est joué le soir même. Kari, Ernst et les autres bénévoles ont accompli un excellent travail. Tout le monde est fatigué, mais heureux. Encore un match international réussi ! Pourquoi ne savourent-ils pas tranquillement leur retraite, leur demande-t-on. Ils sourient et se regardent. Ernst finit par répondre : « Parce que nous avons une mission à remplir et la chance de pourvoir travailler avec la meilleure équipe de bénévoles du monde ».

Merci et à la prochaine, Kari et Ernst !
Nous nous réjouissons de vous avoir à bord.

Swiss Olympic

En 2016, Swiss Olympic s'est bien entendu concentré en priorité sur les Jeux Olympiques à Rio. Les efforts déployés pour la Mission au Brésil étaient certes colossaux, mais les sept médailles remportées ont bien récompensé cet engagement.

Toutefois, les investissements humains et financiers consentis pour Rio 2016 ne signifient pas que Swiss Olympic ait négligé ses tâches en tant qu'association faîtière du sport suisse l'année passée. Swiss Olympic a enregistré un succès de taille au niveau politique. En avril 2016, les loteries ont en effet décidé d'augmenter la contribution à Swiss Olympic de près de 15 millions de francs par année à partir de 2017, via la Société du Sport-Toto (SST), et ce, et pour une durée de trois ans dans un premier temps. Swiss Olympic reversera les fonds supplémentaires aux fédérations membres, dans l'objectif notamment d'améliorer les conditions au sein du sport de la relève.

« Swiss Olympic apporte une contribution importante au succès des activités de Swiss Ice Hockey et se réjouit de poursuivre cette collaboration ».

RALPH STÖCKLI – RESPONSABLE DU DÉPARTEMENT SPORT DE PERFORMANCE SWISS OLYMPIC

Le dialogue entre Swiss Olympic et Swiss Ice Hockey a été très intense et fructueux. En vue des Jeux Olympiques de 2018 à Pyeongchang, Swiss Olympic a pu s'assurer des moyens financiers issus de la Solidarité Olympique, le programme d'encouragement du Comité International Olympique. Comme cela a été le cas pour Sotchi 2014, il est prévu que ce soutien supplémentaire profite à l'équipe nationale féminine, qui tentera de décrocher une médaille Pyeongchang après le bronze remporté en Russie. La collaboration entre Swiss Olympic et Swiss Ice Hockey est définie à long terme en ce qui concerne les CM hommes de 2020 à Zurich et à Lausanne. Afin que cette grande manifestation organisée en Suisse devienne un succès, Swiss Ice Hockey touchera chaque année et jusqu'au terme de la saison 2019/20 des contributions supplémentaires pour la promotion du sport de la part de Swiss Olympic, en sus de la contribution à la fédération. Ces moyens financiers supplémentaires doivent notamment servir à poursuivre les objectifs suivants :

- Professionnalisation et renforcement des staffs de coaching et d'encadrement de l'équipe nationale
- Intensification et individualisation de la formation et encadrement des joueurs prometteurs de la relève en vue des CM 2020
- Elargissement de l'offre d'encadrement pour les joueurs clé
- Renforcement de la promotion de la relève en vue des Jeux Olympiques de la Jeunesse de 2020 à Lausanne

Société du Sport-Toto

Quiconque joue au Swiss Loto, à EuroMillions ou à Sporttipp en Suisse soutient automatiquement le sport suisse. En effet, les bénéfices nets de Swisslos et de la Loterie Romande sont reversés entièrement à des projets d'intérêt public et à des institutions actives dans les domaines sportif, culturel, environnemental et social. Plus de 555 millions de francs profitent ainsi à l'intérêt public.

Depuis que la Société du Sport-Toto (SST) n'est plus opérationnelle, elle agit comme intermédiaire entre le sport et les sociétés de loterie et reverse chaque année une partie de ces bénéfices nets (près de 33 millions de francs) au sport national. Ces fonds profitent à Swiss Olympic, à la Fondation de l'Aide Sportive Suisse, au football suisse et à la Swiss Ice Hockey Federation (SIHF).

« Quiconque joue ou effectue des paris avec Swisslos ou la Loterie Romande influence le montant que nous pouvons reverser au sport, et ainsi au hockey sur glace suisse ».

BERNHARD KOCH – PRÉSIDENT DE LA SST

En 2016, la SIHF s'est vue verser un montant de CHF 2.26 millions. Le Président de la SST Bernhard Koch a remis le chèque symbolique au Président de la SIHF Marc Furrer lors de l'Assemblée générale.

Avec ces fonds, la Fédération encourage la relève et soutient les équipes nationales U masculines et féminines. Les récents succès prouvent que cet argent est investi judicieusement. Ainsi, la sélection U20 n'a été battue que de justesse par les USA lors des quarts de finale des Mondiaux à Toronto (CAN). En sus de l'encouragement de la relève, la SIHF investit les fonds de loterie dans la formation et la formation continue des arbitres.

La SST se réjouit de la poursuite de cette collaboration fructueuse. Afin que le succès de ce modèle de promotion puisse perdurer, Swisslos et la Loterie Romande doivent pouvoir proposer des jeux attractifs. C'est uniquement ainsi que tous peuvent y gagner !

TISSOT
ZURICH
SRG SSR

Les équipes nationales, véritables aimants médiatiques

JANOS KICK – HEAD OF COMMUNICATIONS

Le département Communications de Swiss Ice Hockey a été repositionné en tant qu'état-major depuis février 2017. Janos Kick est le nouveau Head of Communications et dirige de ce fait le domaine de la communication interne et externe ainsi que les domaines Web et Médias sociaux.

En ce qui concerne les secteurs Communications et Media Relations, l'année écoulée a été relativement sereine et satisfaisante. Toutefois certains sujets ont été assez exigeants pour le département Communications.

LA SAISON 2016/17, UNE ANNÉE DE TRANSITION

Du point de vue de la communication, la saison écoulée peut être considérée comme une année de transition. L'attribution des droits sur les images animées au nouveau partenaire TV principal UPC a été un succès pour la SIHF et a fait l'objet d'un travail de communication conséquent. La véritable collaboration avec UPC débutera toutefois la saison prochaine seulement. Durant l'année écoulée, nous avons cherché le dialogue avec les nouveaux partenaires, identifié les besoins, défini les domaines de responsabilité et préparé de manière optimale la collaboration future.

Il en va de même en ce qui concerne la nouvelle MySports League, la nouvelle ligue amateur suisse la plus élevée. Pendant la saison 2016/17, nous avons préparé les sujets liés au sport et à la communication afin d'être prêts pour le début de la prochaine saison. Dans la MySports League, où la majorité des contenus rédactionnels sont produits par les clubs eux-mêmes, un suivi étroit et des prestations de conseil de la part de Swiss Ice Hockey sont nécessaires.

La National League B s'appellera Swiss League à partir de la saison prochaine. Cette nouvelle appellation va de pair avec le projet « Repositionnement de la LN B ». En sus d'une intensification de la commercialisation, l'objectif du projet est également l'augmentation des prestations de communication sur tous les canaux en ce qui concerne la deuxième ligue de hockey sur glace la plus élevée de Suisse. Nous avons également préparé ces sujets durant l'année écoulée.

IMPORTANT INTÉRÊT MÉDIATIQUE POUR LES ÉQUIPES NATIONALES

Avec Tommy Albelin et Christian Wohlwend, deux nouveaux entraîneurs ont rejoint le staff de coaching entourant le head coach Patrick Fischer. La communication et la couverture médiatique ont représenté un défi à ce niveau. Dans un premier temps, le tandem Fischer-Albelin a fait l'objet d'un certain scepticisme. L'autorité de Patrick Fischer en tant que head coach sur son nouvel assistant, qui a remporté deux fois la Coupe Stanley, a été remise en question sur la place

publique. Les bons résultats de l'équipe nationale, le gain des tournois de la Swiss Ice Hockey Challenge à Bienne et de la Slovakia Cup à Nitra ainsi que six victoires en neuf matchs durant la préparation aux Mondiaux ont permis d'apaiser les médias.

L'intérêt des médias a été particulièrement important durant la saison écoulée, notamment lors des Championnats du monde A à Paris (FRA) et des Mondiaux U20 à Toronto et Montréal (CAN).

En ce qui concerne les Mondiaux U20, le fait que la Suisse compte dans ses rangs un talent d'exception en la personne de Nico Hischier, qui jouait alors en ligue junior canadienne et fut ensuite sélectionné en première position du repêchage de la NHL, a certainement eu un effet important sur l'intérêt médiatique.

Lors des Championnats du monde à Paris, le soussigné a compté un nombre record de journalistes suisses présents sur place lors de Mondiaux. Plus de 55 journalistes ont fait le déplacement à Paris. Année après année, il est très réjouissant de constater que le hockey sur glace suscite un vif intérêt en Suisse et attire de très nombreux journalistes. En sus des rendez-vous post-entraînement journaliers, deux rencontres supplémentaires avec les joueurs et le staff de coaching à l'hôtel de l'équipe ont été organisées pour les journalistes durant le tournoi. Les médias ont ainsi eu tous les jours la possibilité de produire de nouveaux articles et des contenus.

APP SWISS ICE HOCKEY

TÉLÉCHARGEMENTS

170'000

Par rapport à l'année précédente : +100%

UTILISATEURS ACTIFS*

164'000

Par rapport à l'année précédente : +34'000

SESSIONS*

8.3 MIO

Par rapport à l'année précédente : +100%

NOTIFICATIONS PUSH*

140 MIO

Par rapport à l'année précédente : +250%

* par saison

WEB ET MÉDIAS SOCIAUX

En sus de certaines optimisations et de l'implémentation de fonctions supplémentaires, une nouveauté de taille a été apportée à l'app Swiss Ice Hockey au début de la saison. L'ensemble de la Regio League est désormais disponible gratuitement à tous les utilisateurs de l'app. La fonction payante de l'app, par laquelle était géré jusqu'ici l'accès à ces matchs, a été désactivée. L'app jouit d'une forte popularité, comme en témoignent les chiffres (voir ci-dessus, état : 31 mai). Dix clubs utilisent cette app en tant que solution marque blanche.

DERRIÈRE LES COULISSES – POUR LES YEUX…

Les médias sociaux sont en constante mutation et Swiss Ice Hockey s'adapte à ces développements. Des contenus in-

téressants ont été partagés sur les canaux existants tels que Facebook, Instagram, YouTube et Twitter. L'exploitation du canal Snapchat ouvert la saison passée a également été développée ; en passant de 350 à près de 2000, le nombre d'utilisateurs a plus que quintuplé.

FOLLOWERS SUR TWITTER

32'600

Etat : mai 2017
Etat mai 2016 = 27'940 **+17%**

FANS SUR FACEBOOK

50'000

Etat : mai 2017
Etat mai 2016 = 45'500 **+10%**

FOLLOWERS SUR INSTAGRAM

17'200

Etat : juin 2017
Etat juin 2016 = 9'400 **+83%**

Cette année, le franchissement de la barrière des 30'000 followers sur Twitter (janvier 2017) et des 50'000 fans sur Facebook (mai 2017) peut être considéré comme un succès. Avec plus de 16'000 followers, un cheptel de fans significatif a également pu être réuni sur Instagram.

... ET LES PODCASTS POUR LES OREILLES

En janvier 2017, le premier podcast de Swiss Ice Hockey produit à l'interne a été lancé en ligne. Au total, quatre podcasts ont ainsi été produits durant la saison écoulée. Chacun d'entre eux a porté sur un sujet spécifique (Mondiaux U20, équipe nationale féminine et Championnats du monde A messieurs). Pour chaque sujet, des experts internes ou externes ont été interviewés dans le cadre d'un entretien informel. Jusqu'ici, Christian Wohlwend, Daniela Diaz et Nina Waidacher ainsi que Raeto Raffainer ont participé à l'émission. Près de 600 auditrices et auditeurs ont ainsi pu être atteints, ce qui peut être considéré comme en succès. Il est prévu de maintenir et de développer ce format durant la saison prochaine.

LE SITE WEB A ÉTÉ REMIS EN FORME

Au niveau de l'Internet, l'attention s'est focalisée sur l'amélioration de la performance du site la saison passée. Ceci a pu être réalisé par la migration et la centralisation de l'environnement serveur.

Le Game Center a été complété par de nouvelles statistiques comme « Time on Ice » et « Face-offs » afin de répondre à la demande toujours croissante de données. Durant la saison écoulée, le site web a enregistré 1.4 mio de visiteurs (+ 100'000 par rapport à l'année précédente), qui se sont informés durant près de 4 mio de sessions (+ 700'000 sessions par rapport à l'année précédente) sur les actualités, les résultats, les statistiques, les règlements et plus.

Bienvenue à l'ère numérique

ISABELLE GERBER – HEAD OF COORDINATION & SERVICES

Le département Coordination & Services est en charge des prestations internes depuis la saison 2015/16 et agit de manière interdépartementale comme interlocuteur pour les collaborateurs, les fonctionnaires, les membres donateurs et les partenaires d'infrastructure. Dans le passé comme durant la saison prochaine, l'accent principal est mis sur la sécurisation, la centralisation et la professionnalisation de nos tâches et de l'environnement de travail, ce qui permet une adaptation continuelle et une optimisation des processus et des opérations de travail.

ENVIRONNEMENT ICT SÛR ET INFRASTRUCTURE MODERNE

Swiss Ice Hockey est entrée dans l'ère numérique. En juin 2016, le département Coordination & Services a été fusionné avec le département informatique dans le but de réunir les questions liées à l'infrastructure et à la numérisation et d'assurer la coordination des projets de développement pour l'ensemble des domaines sportifs. La collaboration avec le nouveau partenaire informatique DV Bern a été lancée simultanément. Tout l'environnement de serveur de Swiss Ice Hockey a été migré vers le nouveau partenaire, ce qui a permis de le professionnaliser.

Autres avancées de la saison 2016/17 :

- Passage à Office 365 en automne 2016
- Possibilité de travailler indépendamment du lieu et de l'appareil via Citrix

FORMATION PROFESSIONNELLE FAVORABLE AU SPORT DE PERFORMANCE

Pour la première fois de son histoire, Swiss Ice Hockey forme simultanément trois apprentis, dont deux jeunes hockeyeurs de la relève, en tant qu'employés de commerce. Swiss Ice Hockey permet ainsi à ces jeunes de poursuivre une carrière dans le sport d'élite en parallèle à la formation professionnelle de base. Swiss Ice Hockey en est fière !

Leistungssportfreundlicher Lehrbetrieb

swiss olympic | APPROVED 2016/2017

Davantage de spécialistes dans les départements sportifs

LOTTI BUCHER – HEAD OF HUMAN RESOURCES

En raison du nombre croissant de collaborateurs dans le domaine sportif, notamment par l'intégration l'intégration des arbitres des ligues supérieures dans l'effectif, le service du personnel est confronté à de nouveaux défis. Par conséquent, le département Ressources Humaines a dû être renforcé par une collaboratrice supplémentaire à plein temps à partir du 1er mars 2017.

LES ARBITRES AU STATUT D'EMPLOYÉS

A l'exception des six arbitres à plein temps, tous les autres arbitres travaillaient jusqu'ici sur la base de mandats. Swiss Ice Hockey a adapté cette situation au début de la saison 2016/17 et développé le domaine de ses travaux de prestations. Tous les arbitres actifs en LN A, LN B et chez les Juniors Elite A ont accédé au statut d'employés. Les charges administratives liées aux 73 arbitres (ETP 50.8) sont désormais entièrement du ressort de Swiss Ice Hockey.

DAVANTAGE DE SPÉCIALISTES POUR LE SPORT

Le hockey sur glace croît et se développe très rapidement. Notre organisation en est consciente. Ces développements exigent de disposer du savoir-faire requis et des spécialistes adéquats. Ceci est une condition sine qua non aussi bien dans le domaine commercial que dans le secteur sportif. Durant les deux saisons précédentes, notre organisation a connu des changements au niveau de l'effectif du personnel, en premier lieu dans le domaine sportif, et notamment en ce qui concerne les arbitres.

2015/16

EPT

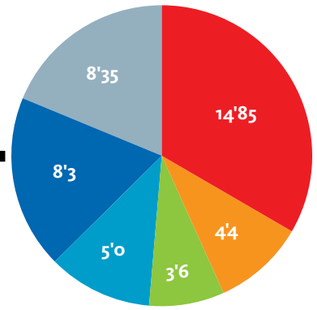

2016/17

EPT

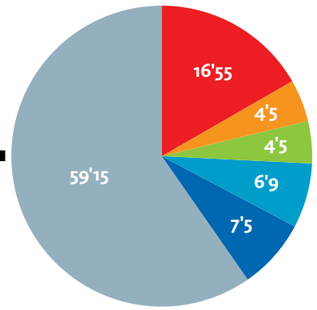

- Secrétariat (CEO, Services, HR, Finance, Communications, Marketing)
- National League
- Regio League
- Youth Sports & Development (y c. instructeurs)
- National Teams (y c. coaches)
- Referees (y c. arbitres à temps partiel)

Merci et tout de bon

ALFRED BOHREN
Entraîneur de la relève
28 ANS

DANNY KURMANN
Arbitre
20 ANS

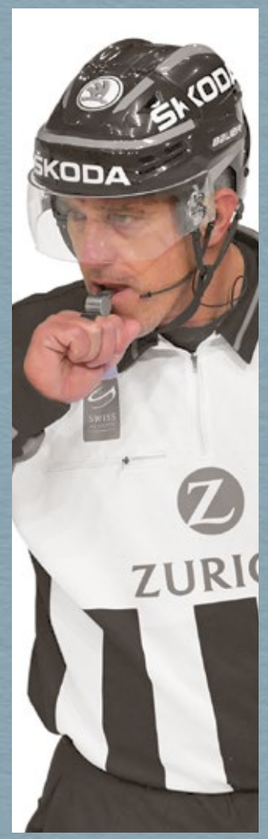

UELI SCHWARZ
Director National League
7 ANS

JEANETTE CONZETT
Head of Marketing
4 ANS

Au total, 59 années de passion, d'engagement et d'excellente collaboration.
Un grand merci et tout de bon pour l'avenir !

Association des donateurs Top 8

Le hockey sur glace dans le cœur et le succès durable en ligne de mire : Voici les mots d'ordre de l'Association des donateurs Top 8. La Top 8 s'engage en faveur du hockey sur glace et poursuit des objectifs ambitieux.

QUE SIGNIFIE TOP 8 ?

L'objectif déclaré de la Top 8 est que toutes les équipes nationales, de la U16 aux équipes A en passant par la U20, évoluent au niveau top 8 international.

COMBIEN DE MEMBRES TOP 8 COMPTE-T-ELLE ?

Plus de 100 membres soutiennent la Top 8 et ainsi nos équipes nationales.

POURQUOI DEVENIR DONATEUR ?

Grâce à votre soutien financier, vous nous aidez à réaliser notre vision et contribuez à améliorer le rayonnement du hockey sur glace suisse. En tant que membre de la Top 8, vous profitez en outre d'un large réseau au niveau national.

COMBIEN COÛTE L'ADHÉSION ?

Avec une cotisation annuelle de CHF 1200.–, vous obtenez la possibilité de suivre de près les joueurs des équipes nationales (déjeuners, entraînements) et recevez des informations exclusives de première main.

QUEL EST LE BUT DE LA TOP 8 ?

L'Association s'engage pour assurer l'avenir de la relève suisse.

COMMENT DEVENIR MEMBRE ?

www.sihf.ch/top-8

Le Président de la Top 8 Bruno Waller remet le chèque au Directeur des équipes nationales Raeto Raffainer

Rapport sur la situation financière

RÉSULTAT D'EXPLOITATION

Le résultat d'exploitation a augmenté la saison passée, pour atteindre MCHF 42'399 (contre MCHF 37'901 l'exercice précédent). Ceci représente une hausse de MCHF 4'498.

D'une part, les recettes liées aux arbitres de NL ont triplé par rapport à l'exercice précédent (MCHF 1'053), pour atteindre MCHF 3'268. Ceci s'explique par la facturation centralisée pour les arbitres de NL via la SIHF. D'autre part, les recettes liées aux contributions de l'Office fédéral du sport ont augmenté de MCHF 1'062. Cette croissance s'explique par une modification du système. En effet, les recettes étaient jusqu'ici comptabilisées sur un compte de passage. Pour des raisons de transparence, les recettes sont désormais comptabilisées comme revenus et les décaissements comme charges. Le montant net des encaissements et des décaissements est resté inchangé (voir « Charges OFSPO » ci-dessous). Enfin, Swiss Olympic a versé à la SIHF des contributions supplémentaires pour la promotion du sport à hauteur de MCHF 950 en vue des Mondiaux de 2020.

CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation ont augmenté de MCHF 4'228 la saison passée, pour atteindre MCHF 41'986 (contre MCHF 37'758 pour l'exercice précédent).

L'augmentation des charges liées au sport par rapport à l'exercice précédent (+ MCHF 384) s'explique par une intensification des activités touchant aux équipes nationales (hommes et femmes). Toutefois, une grande partie de ces charges supplémentaires ont été refacturées à d'autres nations. Durant la saison écoulée, des versements plus importants ont été octroyés au clubs, à hauteur de MCHF 1'138. Ceci s'explique par le changement de système relatif au versement des contributions de l'OFSPO mentionné plus haut. Les charges pour la commercialisation, soit pour la publicité, les imprimés, la production de publicité et les observations de marché, ont pu être diminuées de MCHF 201 par rapport à l'exercice précédent. Il en est de même en ce qui concerne les charges pour manifestations, RP et communication, à hauteur de MCHF 183. Les charges de personnel ont augmenté de MCHF 2'650 durant l'exercice 2016/17. Les raisons principales pour cette augmentation des coûts sont d'une part la facturation centralisée pour les arbitres de NL via la SIHF et d'autre part le versement de primes plus importantes suite au bon résultat de l'équipe nationale masculine (6e rang). Les autres charges de personnel s'expliquent principalement par des charges informatiques plus importantes. Jusqu'à la saison 2015/16 y compris, l'environnement de serveur était géré de manière hétérogène par différents partenaires de système. Pour la saison 2016/17, l'ensemble de l'environnement de serveur a été centralisé et professionnalisé par un partenaire externe. Cette migration nous a en outre permis de grandement réduire les risques dans le domaine informatique.

En raison des investissements dans le système de communication on-ice des arbitres durant la saison écoulée, les amortissements sont plus élevés de MCHF 26 par rapport à l'exercice précédent.

La provision fiscale à hauteur de MCHF 50 devenue inutile suite à une révision fiscale positive a pu être dissoute durant l'exercice 2016/17. Pour l'exercice en cours, ceci a entraîné un produit fiscal net de MCHF 32.

Pour les raisons évoquées ci-dessus, l'exercice a pu être clôturé sur un bénéfice d'entreprise de MCHF 2 (contre une perte de MCHF 289 pour l'exercice précédent).

SITUATION FINANCIÈRE

La SIHF dispose d'un bilan sain et solide. Les liquidités au 31.05.2017 s'élevaient à MCHF 3'903, soit 51% du total du bilan (contre MCHF 3'270 pour l'exercice précédent). Le ratio de fonds propres s'élève a près de 35%, contre 39% pour l'exercice précédent. Le niveau des fonds propres est resté inchangé par rapport à l'exercice précédent. Le recul en pourcentage s'explique par le total plus élevé du bilan, qui découle en grande partie de l'augmentation des comptes de régularisation passifs envers les clubs.

GESTION DES RISQUES

Dans le cadre de ses activités,la SIHF est exposée à un nombre important de risques. Grâce à une gestion active du risque, ces derniers sont systématiquement identifiés, examinés et surmontés dans le cadre d'une politique adaptée de gestion des risques. Cette politique de gestion des risques fait partie intégrante du système de gestion et définit les principes et les responsabilités en matière de gestion des risques et la manière d'aborder les différentes catégories de risques.

Bilan

ACTIFS	31.05.2017	31.05.2016
Liquidités	3'903'080	3'270'414
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	259'652	708'289
Créances résultant de livraisons et de prestations envers les clubs	753'017	396'180
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des proches	633'028	280'407
- dont la Fondation Raymonde et Jacques Plante	0	382
- dont l'IIHF	633'028	280'025
Ducroire	-95'000	-52'000
Autres créances à court terme	325'578	656'469
Actifs de régularisation tiers	1'250'826	646'488
Actif circulant	**7'030'181**	**5'906'247**
Participations	151'947	101'947
- dont à l'Organising Committee 2020 IIHF Ice Hockey World Championship AG	50'000	0
- dont la participation à la Champions Hockey League (CHL) SA	170'268	170'268
- dont amortissements cumulés Champions Hockey League (CHL) SA	-68'321	-68'321
Immobilisations corporelles meubles	398'703	689'305
- dont mobilier et équipements	285'998	267'980
- dont amortissements cumulés	-186'971	-143'010
- dont machines de bureau et appareils	1'722'574	1'611'859
- dont amortissements cumulés	-1'422'898	-1'047'525
Actif immobilisé	**550'649**	**791'251**
TOTAL ACTIFS	**7'580'830**	**6'697'498**

PASSIFS	31.05.2017	31.05.2016
Créances résultant de livraisons et de prestations envers des tiers	590'284	413'246
Créances résultant de livraisons et de prestations envers les clubs	266'797	19'493
Autres engagements à court terme	222'876	205'169
Passifs de régularisation tiers	2'075'189	2'184'302
Passif de régularisation clubs/sponsors	1'164'000	0
Provisions à court terme	232'728	481'586
Fonds étrangers à court terme	4'551'874	3'303'795
Provisions à long terme	383'500	750'000
Fonds étrangers à long terme	383'500	750'000
Fonds étrangers	**4'935'374**	**4'053'795**
Capital de la Fédération	571'450	571'450
Bénéfice reporté	2'072'252	2'361'601
Résultat annuel	1'754	-289'349
Capital propre	**2'645'456**	**2'643'702**
TOTAL PASSIFS	**7'580'830**	**6'697'498**

Compte de résultat

RECETTES	ETAT 2016/2017	ETAT 2015/2016
Recettes participation/licences	1'719'259	1'665'684
Recettes taxes, y c. transferts	715'193	700'376
Recettes prestations clubs et Label de recrutement	1'588'301	1'590'905
Recettes arbitres professionnels	3'267'665	1'052'648
Recettes Organisation juridique	783'002	716'837
Recettes primes de participation/primes au succès	590'880	207'525
Recettes Société du Sport-Toto	2'494'422	2'466'731
Recettes Swiss Olympic	1'543'704	593'453
Recettes OFSPO	1'535'697	473'523
Recettes pouvoirs publics	3'300	0
Recettes domaine du droit privé	190'321	132'882
Recettes diverses sport	1'790'443	1'457'952
Total des recettes liées au sport	**16'222'186**	**11'058'516**
Recettes partenariats TV et sponsoring	24'990'463	25'752'721
Recettes manifestations	526'113	450'243
Recettes diverses marketing	124'037	163'778
Total des recettes liées au marketing	**25'640'612**	**26'366'741**
Recettes diverses	590'051	419'472
Pertes sur débiteurs, y c. modification du ducroire	-53'818	56'469
Total autres produits d'exploitation	**536'232**	**475'941**
PRODUIT D'EXPLOITATION	**42'399'030**	**37'901'199**

CHARGES	ETAT 2016/2017	ETAT 2015/2016
Charges liées directement au sport	4'685'731	4'301'772
Total des charges liées au sport	**4'685'731**	**4'301'772**
Charges pour rémunérations aux clubs	16'278'465	15'140'541
Charges pour production TV, y c. caméras de but	3'875'743	3'888'858
Charges pour la commercialisation	1'478'876	1'680'370
Charges pour manifestations, RP et communication	815'662	998'297
Total des charges liées au marketing	**22'448'746**	**21'708'066**
Charges collaborateurs/fonctionnaires/staff/joueurs	8'667'111	7'250'537
Charges pour assurances sociales	1'064'875	924'864
Autres charges de personnel	1'985'820	1'058'617
Charges pour prestations de tiers	893'111	727'094
Total des charges de personnel	**12'610'916**	**9'961'112**
Charges pour les locaux	317'048	297'702
Charges administratives	695'594	550'303
Charges pour l'informatique	614'938	322'455
Charges pour les véhicules	12'771	616'559
Total autres charges d'exploitation	**2'240'351**	**1'787'019**
CHARGES D'EXPLOITATION	**41'985'745**	**37'757'969**
Résultat avant intérêts, impôts et amortissements	**413'285**	**143'229**
Amortissements	455'753	429'559
Résultat avant intérêts et impôts	**-42'467**	**-286'330**
Résultat financier	12'000	1'206
Résultat avant impôts	**-30'468**	**-285'124**
Impôts directs	32'221	-4'225
RÉSULTAT ANNUEL	**1'754**	**-289'349**

Tableau des flux de trésorerie

	2016/2017	2015/2016
Résultat annuel (avant modification du capital propre)	1'754	-289'349
Amortissements	455'753	429'559
Dissolution de provisions	-615'357	-508'243
Augmentation/diminution de créances résultant de livraisons et de prestations	-217'821	456'392
Augmentation des autres créances à court terme	330'891	243'699
Augmentation/diminution des actifs de régularisation	-604'338	1'118'292
Augmentation/diminution des engagements résultant de livraisons et prestations	424 342	-1 879 542
Augmentation/diminution des autres créances à court terme	17'708	-360'826
Augmentation/diminution des passifs de régularisation	1'054'887	399'091
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	**847'818**	**-390'927**
Investissements dans des participations	-50'000	0
Investissements dans des immobilisations corporelles meubles	-165'151	-437'124
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**-215'150**	**-437'124**
Investissements dans des participations	-50'000	0
Investissements dans des immobilisations corporelles meubles	-165'151	-437'124
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**-215'150**	**-437'124**
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	**0**	**0**
Augmentation ou diminution des liquidités	**632'666**	**-828'051**
MODIFICATIONS DES LIQUIDITÉS		
Etat au début de l'exercice sous revue	3'270'414	4'098'465
Etat au terme de l'exercice sous revue	3'903'080	3'270'414
AUGMENTATION OU DIMINUTION DES LIQUIDITÉS	**632'666**	**-828'051**

Modification des fonds propres

	CAPITAL DE LA FÉDÉRATION	BÉNÉFICE REPORTÉ	TOTAL
Solde au 01.06.2015	**571'450**	**2'361'601**	**2'933'051**
Résultat annuel pour la période		-289'349	-289'349
Solde au 31.05.2016	**571'450**	**2'072'252**	**2'643'702**
Solde au 01.06.2016	**571'450**	**2 072 252**	**2 643 702**
Résultat annuel pour la période		1'754	1'754
Solde au 31.05.2017	**571'450**	**2 074 006**	**2 645 456**

Annexe

PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUÉS (BASES ET PRINCIPES D'ÉVALUATION)

A partir de l'exercice 2016/17, les comptes sont établis selon les prescriptions de Swiss Sport GAAP RPC 21 en matière d'établissement des comptes (jusqu'ici Swiss Sport GAAP) et des dispositions de la loi suisse, notamment les articles du Code des obligations relatifs à la comptabilité commerciale et à l'établissement des comptes (art. 957 à 962 CO). Par dérogation à l'admissibilité légale des réserves latentes, les postes du bilan ont été évalués conformément aux valeurs maximales admises selon le droit des sociétés anonymes. Les comptes annuels ont été établis de sorte que la situation financière et les résultats de l'association puissent faire l'objet d'une évaluation aussi fiable que possible. La modification des normes comptables avec le passage de Swiss Sport GAAP à Swiss GAAP RPC 21 n'a eu aucune influence sur les principes d'évaluation. La seule conséquence en est des informations plus détaillées en annexe.

PRINCIPES DE CONSOLIDATION

Les comptes annuels des sociétés du groupe pris en compte dans les comptes annuels consolidés ont été établis selon des directives uniformes au 31 mai 2017. Les actifs et les passifs intragroupes portés aux comptes individuels et les charges et recettes issues de transactions intragroupes ont été compensés entre eux.

PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Les comptes annuels consolidés comprennent les comptes individuels suivants :
- 100% Swiss Ice Hockey Federation
- 100% Swiss Ice Hockey Marketing GmbH en liquidation

A la date de clôture du bilan au 31 mai 2017, la Swiss Ice Hockey Marketing GmbH se trouvait en liquidation, était inactive, mais existait encore d'un point de vue du droit commercial. La liquidation formelle est en phase finale et devrait être achevée avant la prochaine clôture de bilan au 31 mai 2018.

Commentaires sur le bilan

ACTIFS

LIQUIDITÉS
Les liquidités comprennent l'encaisse ainsi que les avoirs sur les comptes postaux/comptes bancaires et sont évaluées à leur valeur nominale.

CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS ENVERS DES TIERS
Les créances sont évaluées à leur valeur nominale.

CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS ENVERS LES CLUBS
Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances résultant de livraisons et de prestations envers les clubs comprennent notamment les amendes, les taxes pour les cartes internationales de transfert et les facturations des arbitres. Elles s'élèvent à MCHF 753 au 31.05.2017, contre MCHF 296 pour l'exercice précédent. La forte croissance s'explique en majeure partie par le nouveau système de facturation centralisé des près de 70 nouveaux arbitres à temps partiel.

CRÉANCES RÉSULTANT DE LIVRAISONS ET DE PRESTATIONS ENVERS DES PROCHES
Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances résultant de livraisons et de prestations envers des proches comprennent les avoirs en compte courant vis-à-vis de l'International Ice Hockey Federation (IIHF). Au 31.05.2017, les avoirs s'élevaient à MCHF 633 (contre MCHF 280 pour l'exercice précédent). Le poste le plus important à la date de clôture du bilan le 31.05.2017 était la facturation pour les primes des Championnats du monde 2017 à hauteur de MUSD 575. Le bon résultat de l'équipe masculine lors des Mondiaux 2017 (6e rang ; 11e rang l'an passé) explique la hauteur de ces primes.

DUCROIRE
Les risques décelables sur les différentes créances sont pris en compte par des correctifs de valeur isolés (ducroire) découlant de valeurs empiriques. En sus, un correctif de valeur forfaitaire de 5% est effectué sur l'ensemble des créances non ajustées individuellement.

AUTRES CRÉANCES À COURT TERME	2016/17	2015/16
Créances envers les assurances sociales	44'315	62'322
Créances impôts (TVA, impôts directs)	272'038	562'609
Divers (crédits d'impôt anticipé, créances des employés)	9'226	31'538
TOTAL AUTRES CRÉANCES À COURT TERME	**325'578**	**656'469**

Les « Créances impôts » plus élevées pour l'exercice précédent résultent de la comptabilisation de la TVA d'une facturation interne entre la Swiss Ice Hockey Marketing GmbH en liquidation et la Swiss Ice Hockey Federation.

ACTIFS DE RÉGULARISATION	2016/17	2015/16
Charges payées d'avance	203'308	183'419
Recettes non encore recouvrées	1'047'518	463'069
TOTAL ACTIFS DE RÉGULARISATION	**1'250'826**	**646'488**

Les charges payées d'avance comprennent les primes d'assurance, le loyer du Secrétariat, les charges informatiques et différents autres postes. Les recettes non encore recouvrées comprennent notamment les contributions de l'OFSPO et de Swiss Olympic. L'augmentation des recettes non encore recouvrées à hauteur de MCHF 584 résulte majoritairement de l'écart de délai du versement.

PARTICIPATIONS	2016/17	2015/16
Organising Committee 2020 IIHF Ice Hockey World Championship AG	50'000	0
Participation à la Champions Hockey League (CHL) SA	170'268	170'268
Amortissements cumulés Champions Hockey League (CHL) SA	-68 321	-68 321
TOTAL PARTICIPATIONS	**151'947**	**101'947**

La Swiss Ice Hockey Federation détient des parts sociales de la Swiss Ice Hockey Marketing GmbH en liquidation d'une valeur nominale de MCHF 560 (éliminées par la consolidation). Elle détient en outre une participation (4.1%) dans la Champions Hockey League (CHL) SA, d'une valeur d'acquisition de MCHF 170. Elle détient désormais également une participation de 50% dans l'« Organising Committee 2020 IIHF Ice Hockey World Championship AG », à hauteur de MCHF 50.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES MEUBLES	MOBILIER ET ÉQUIPEMENTS	MACHINES DE BUREAU ET APPAREILS	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES MEUBLES
COÛTS D'ACQUISITION			
Positions au 31.05.2015	**234'698**	**1'208'018**	**1'442'716**
Entrées	33'283	403'841	437'124
Sorties	0	0	0
Reclassements	0	0	0
Positions au 31.05.2016	**267'980**	**1'611'859**	**1'879'839**
Entrées	18'017	147'133	165'151
Sorties	0	-36'419	-36'419
Reclassements	0	0	0
Positions au 31.05.2017	**285'998**	**1'722'574**	**2'008'572**
AMORTISSEMENTS CUMULÉS			
Positions au 31.05.2015	**102 651**	**658 325**	**760 975**
Amortissements	40'359	389'201	429'559
Sorties			0
Reclassements	0	0	0
Positions au 31.05.2016	**143'010**	**1'047'525**	**1'190'535**
Amortissements	43'961	411'792	455'753
Sorties	0	-36'419	-36'419
Reclassements	0	0	0
Positions au 31.05.2017	**186'971**	**1'422'898**	**1'609'869**
VALEURS NETTES COMPTABLES			
au 31.05.2016	**124'970**	**564'334**	**689'305**
au 31.05.2017	**99'027**	**299'676**	**398'703**

Les infrastructures de bureau et de stockage figurent au poste « Mobilier et équipements ». Les installations informatiques, les systèmes de communication des arbitres, les machines d'affûtage, les caméras de but, les logiciels et les applications web figurent au poste « Machines de bureau et appareils ».

Les immobilisations corporelles meubles sont portées au bilan aux coûts d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Les charges pour les réparations et l'entretien ainsi que les acquisitions de moindre importance sont imputées directement au compte de résultat. Les amortissements sont calculés de manière linéaire sur la base de la durée d'utilisation :
- Mobilier et équipements : 8 années (aménagement Flughofstrasse, 5 années / durée de la location)
- Machines de bureau : 5 années
- Matériel informatique et systèmes de communication : 3 années

Durant la saison 2016/17, un dispositif thérapeutique laser Cube d'un prix de MCHF 15 et le système de communication on-ice pour les arbitres ont notamment été acquis.

PASSIFS

ENGAGEMENTS SUR LIVRAISONS ET PRESTATIONS ENVERS DES TIERS

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les engagements sur livraisons et prestations envers des tiers se composent de différentes factures de fournisseurs divers. Ils sont en légère hausse par rapport à l'exercice précédent (MCHF 590, contre MCHF 413).

ENGAGEMENTS SUR LIVRAISONS ET PRESTATIONS ENVERS LES CLUBS

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Les engagements sur livraisons et prestations envers les clubs comprennent notamment les factures encore ouvertes au 31.05.2017 concernant la facturation du Label de recrutement. Ceci explique également l'augmentation à MCHF 267 (contre MCHF 19 l'exercice précédent).

AUTRES ENGAGEMENTS À COURT TERME

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Le poste « Autres engagements à court terme » comprend principalement les régularisations envers les assurances sociales.

PASSIFS DE RÉGULARISATION TIERS	2016/17	2015/16
Charges non encore payées	559'371	310'670
Recettes perçues en avance	1'515'817	1'873'632
TOTAL DES PASSIFS DE REGULARISATION TIERS	**2'075'189**	**2'184'302**

Le poste « Charges non encore payées » comprend notamment les honoraires des Juges uniques, l'honoraire de l'organe de révision ainsi que diverses positions relatives aux versement d'honoraires/de frais des fonctionnaires. Ce poste inclut en outre les factures non encore reçues relatives à la marche ordinaire des affaires. La diminution des « Recettes perçues en avance » s'explique par une réception de paiement erronée (2015/16), qui a été remboursé durant la saison écoulée.

PASSIFS DE RÉGULARISATION CLUBS

Les montants finaux des « Versements Label Talent » n'ont été approuvés qu'en juin 2017 et sont ainsi délimités au 31.05.2017.

PROVISIONS À COURT TERME	2016/17	2015/16
Divers (13e salaire, vacances et heures supplémentaires)	229'034	306'023
Unités de formation Label de recrutement	0	97'733
Risques généraux d'exploitation, de procès et risques fiscaux	0	50'000
Impôts directs	3'695	27'830
TOTAL PROVISIONS A COURT TERME	**232'728**	**481'586**

La provision pour les « Unités de formation Label de recrutement » a été remboursée durant l'exercice en cours et a donc été dissoute. La provision pour les « Risques fiscaux » a pu être dissoute durant l'exercice en cours.

PROVISIONS À LONG TERME	2016/17	2015/16
Fonds de promotion de la relève lié au droit d'organisation des CM A 2009	383'500	750'000
TOTAL PROVISIONS A LONG TERME	**383'500**	**750'000**

Des provisions à hauteur de MCHF 367 ont pu être dissoutes en faveur de différents projets de promotion de la relève.

Commentaires sur le compte de résultats

PRODUIT D'EXPLOITATION

RECETTES PARTICIPATION/LICENCES

Les produits du poste « Participation/licences » à hauteur de MCHF 1'719 (contre MCHF 1'666 pour l'exercice précédent) comprennent la facturation des taxes de participation aux clubs et aux équipes ainsi que la facturation des taxes de licence pour les joueurs titulaires d'une carte A et B, les entraîneurs et les arbitres. Ils ont connu une augmentation de 3.2% par rapport à l'exercice précédent.

RECETTES TAXES, Y C. TRANSFERTS

Cette position de produit comprend les redevances perçues pour les licences ainsi que pour les changements de club. Elles sont en légère hausse de 2.1% par rapport à l'exercice précédent (MCHF 715, contre MCHF 700).

RECETTES PRESTATIONS CLUBS ET LABEL DE RECRUTEMENT

Le poste « Recettes de prestations clubs et Label de recrutement » comprend les contributions « Championnats LN A/B », « Ordre et sécurité » et « Infrastructure ». Ces recettes sont restées quasiment inchangées par rapport à l'exercice précédent, à MCHF 1'588. Les indemnités versées aux clubs dans le cadre du Label de recrutement figurent au poste de charges « Rémunérations aux clubs ».

RECETTES ARBITRES PROFESSIONNELS

Les produits du poste «Arbitres professionnels» ont triplé par rapport à l'exercice précédent, passant de MCHF 1'053 à MCHF 3'268. Ceci s'explique par la facturation centralisée pour les arbitres de NL via la Swiss Ice Hockey Federation.

RECETTES ORGANISATION JURIDIQUE	2016/17	2015/16
Amendes	520'107	442'160
Frais de procédure	262'895	274'677
TOTAL RECETTES ORGANISATION JURIDIQUE	**783'002**	**716'837**

L'augmentation des recettes liées à l'Organisation juridique par rapport à l'exercice précédent s'explique par une hausse des recettes provenant des amendes, à hauteur de MCHF 78. L'augmentation des amendes en NL s'explique en majeure partie par l'augmentation des jets de bière et d'objets et des procédures liées à ces incidents. Les recettes issues des procédures ont par contre légèrement diminué par rapport à l'exercice précédent.

PRIMES DE PARTICIPATION/PRIMES AU SUCCÈS

Les recettes plus importantes issues des primes de participation/au succès de MCHF 591 (contre MCHF 208 l'exercice précédent) résultent du bon classement (6e rang) de l'équipe nationale masculine lors des Mondiaux IIHF de 2017.

RECETTES SOCIÉTÉ DU SPORT-TOTO

Les recettes perçues de la Société du Sport-Toto durant l'exercice en cours (MCHF 2'494) ne sont que très légèrement plus élevées que pour l'exercice précédent (MCHF 2'467).

RECETTES SWISS OLYMPIC

La hausse significative des recettes provenant de Swiss Olympic, atteignant MCHF 1'544 (contre MCHF 593 pour l'exercice précédent), s'explique par l'augmentation des contributions de promotion du sport en vue des Mondiaux 2020.

RECETTES OFSPO

Les recettes issues des contributions de l'Office fédéral du sport se sont élevées à MCHF 1'536 durant l'exercice sous revue (contre MCHF 474 pour l'exercice précédent). L'augmentation de MCHF 1'062 est liée à une modification du système. Pour des raisons de transparence, les recettes sont désormais comptabilisées comme revenus et les décaissements comme charges (voir « Charges pour rémunérations aux clubs »).

RECETTES DOMAINE DU DROIT PRIVÉ

Ce poste comprend les contributions de soutien du « Travel Support IIHF » pour les frais de déplacement lors de tournois de l'IIHF. Avec MCHF 190, ces contributions sont plus élevées de MCHF 57 par rapport à l'exercice précédent (MCHF 133).

RECETTES DIVERSES SPORT	2016/17	2015/16
Diverses recettes liées au sport (refacturations diverses aux clubs)	353'672	419'690
Contribution de l'Association des donateurs Top 8	96'300	83'700
Coupe Spengler (écriture de contrepartie au poste « Rémunérations aux clubs »)	750'000	670'000
Recettes issues des cours de formation et de formation continue	105'643	130'428
Refacturations aux fédérations étrangères pour les matchs internationaux	156'967	46'294
Contribution Red Bull Salzburg / joueurs Elite A	0	77'050
Participation aux frais pour camps divers (contributions des joueurs)	302'581	0
IIHF European Exchange Program	25'279	30'790
TOTAL RECETTES DIVERSES SPORT	**1'790'443**	**1'457'952**

A partir de la saison 2016/17, des frais de participation sont facturés pour la participation à différents nouveaux camps des équipes nationales U (masculines et féminines), comme par exemple le nouveau camp de développement, le programme U14 et U16 féminin. Le programme incluant l'équipe de Red Bull Salzburg dans le championnat Elite A n'a pas été poursuivi durant la saison 2016/17.

RECETTES PARTENARIATS TV ET SPONSORING	2016/17	2015/16
Recette caméras de but	30'000	30'000
Sponsoring (sponsor principal et autres sponsors)	8'122'578	8'751'185
Droits médiatiques free-TV	6'000'000	6'000'000
Droits médiatiques pay-TV	6'000'000	6'000'000
Production TV partenaires média	3'500'000	3'545'000
Sponsoring marchandises	1'337'884	1'426'536
TOTAL DES RECETTES PARTENARIATS TV ET SPONSORING	**24'990'463**	**25'752'721**

La diminution des recettes issues des partenariats TV et sponsoring s'explique en majeure partie par les modifications de la structure de sponsors.

RECETTES MANIFESTATIONS	2016/17	2015/16
Recettes issues des matchs internationaux	443'190	450'243
Recettes diverses issues de manifestations	82'923	0
TOTAL MANIFESTATIONS	**526'113**	**450'243**

L'augmentation des recettes diverses liées aux manifestations s'explique par la vente des packages de sponsors « Hockey & more » (voyage pour sponsors et membres de la Top 8 aux Mondiaux A à Paris).

RECETTES DIVERSES MARKETING

Les « Recettes diverses marketing » comprennent les recettes issues du merchandising et de la vente d'articles, les recettes des licences et les recettes issues de la facturation des médias numériques. Le Game Center de l'app pour les matchs de Regio League était payant durant la saison 2015/16. Il est disponible gratuitement depuis la saison passée.

RECETTES DIVERSES

Le poste « Recettes diverses » englobe différentes refacturations à hauteur de MCHF 223 (contre MCHF 196 l'exercice précédent) ainsi que la dissolution de la provision CM 2009 à hauteur de MCHF 367 (contre MCHF 0 l'exercice précédent). Une provision pour les risques généraux d'exploitation à hauteur de MCHF 250 a en outre été dissoute durant l'exercice précédent.

PERTES SUR DÉBITEURS, Y C. MODIFICATIONS DU DUCROIRE

Durant l'exercice en cours, l'ajustement de valeur sur les créances (ducroire) a été augmenté de MCHF 43. Ceci s'explique principalement par un ajustement de valeur forfaitaire sur la créance d'un client. Diverses créances de moindre importance à hauteur de MCHF 11 ont en outre dû être décomptabilisées. Le ducroire a été réduit de MCHF 56 durant l'exercice précédent.

CHARGES D'EXPLOITATION

CHARGES LIÉES DIRECTEMENT AU SPORT	2016/17	2015/16
Hébergement et repas en Suisse et à l'étranger	2'033'773	1'620'080
Voyages et transports	852'809	801'344
Matériel et sponsoring de matériel	580'858	638'712
Locations d'installations, de halles et d'appareils	251'796	271'966
Autres charges liées aux équipes	241'348	210'744
Acquisition de cartes internationales de transfert	214'736	190'208
Médailles, coupes, instruments didactiques	144'725	123'528
Acquisition de vêtements	140'398	237'335
Acquisition de matériel médical, examens médico-sportifs	121'640	87'562
Contributions aux organisations, taxes de participation	103'648	120'293
TOTAL DES CHARGES LIEES DIRECTEMENT AU SPORT	**4'685'731**	**4'301'772**

Avec MCHF 4'686, le poste « Total des charges liées directement au sport » enregistre une hausse de MCHF 384 par rapport à l'exercice précédent (MCHF 4'302). Cet écart résulte principalement du poste « Hébergement et repas » et s'explique par l'augmentation de nos activités avec les équipes nationales (hommes et femmes). Toutefois, une grande partie de ces charges supplémentaires ont été refacturées à d'autres nations.

CHARGES RÉMUNÉRATIONS AUX CLUBS

L'augmentation du poste « Charges pour rémunérations aux clubs » à MCHF 16'278 (contre MCHF 15'141 l'exercice précédent) s'explique par la modification du système de versement des contributions de l'OFSPO. Pour des raisons de transparence, les recettes sont désormais comptabilisées comme revenus et les décaissements comme charges (voir « Recettes OFSPO »).

CHARGES POUR PRODUCTION TV, Y C. CAMÉRAS DE BUT

Les coûts de production TV n'ont que très légèrement diminué de MCHF 13 par rapport à l'exercice précédent. Il s'agit pour la plus grande partie des MCHF 3'876 (contre MCHF 3'889 l'exercice précédent) de paiements en faveur de la SSR.

CHARGES POUR LA COMMERCIALISATION

Le poste « Charges pour la commercialisation » a pu être diminué de MCHF 201 par rapport à l'exercice précédent (MCHF 1'680), passant ainsi à MCHF 1'479. Ce poste comprend les coûts pour la publicité, les imprimés, les honoraires des agences de marketing, la production de publicité et les observations de marché.

CHARGES POUR MANIFESTATIONS, RP ET COMMUNICATION	2016/17	2015/16
Encadrement des sponsors/des VIP (catering/billetterie)	164'402	296'229
Charges pour manifestations	650'076	668'362
RP/événements de presse	1'184	33'706
TOTAL DES CHARGES POUR MANIFESTATIONS, RP ET COMMUNICATION	**815'662**	**998'297**

La diminution du poste « Charges pour manifestations, RP et communication » découle principalement du poste « Encadrement des sponsors/VIP (catering/billetterie) », à hauteur de MCHF 132. Durant la saison 2015/16, ces coûts ont été facturés par la Swiss Ice Hockey Marketing GmbH en liquidation. Ces imputations d'activités sont supprimées à partir de la saison 2016/17.

CHARGES DE PERSONNEL	2016/17	2015/16
Salaires et rémunérations des collaborateurs	5'799'298	5'578'900
Indemnités des fonctionnaires/staff, primes EN, indemnités journalières	2'706'313	1'510'137
Indemnisations des organes	161'500	161'500
Charges pour assurances sociales	1'064'875	924'864
Autres charges de personnel	1'985'820	1'058'617
Charges pour prestations de tiers	893'111	727'094
TOTAL DES CHARGES DE PERSONNEL	**12'610'916**	**9'961'112**

L'augmentation enregistrée au poste « Salaires et rémunérations des collaborateurs » à hauteur de MCHF 220 découle des chevauchements lors du changement de personnel au sein de la Direction. L'augmentation des coûts au poste « Indemnités des fonctionnaires/staff, primes EN, indemnités journalières » s'explique principalement par la nouvelle facturation centralisée pour les arbitres de NL via la Swiss Ice Hockey Federation. En outre, des primes plus importantes ont été versées en raison du bon résultat de l'équipe nationale A masculine lors des Mondiaux (6e rang). A hauteur de MCHF 1'065, les charges pour les assurances sociales ont par conséquent été légèrement plus élevées que durant l'exercice précédent (MCHF 925). Avec MCHF 1'986, le poste « Autres charges de personnel » a été nettement plus élevé que durant l'exercice précédent (MCHF 1'059). La hausse de MCHF 927 s'explique par le versement des indemnités et des frais de déplacement des arbitres (désormais facturés via Swiss Ice Hockey).

AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	2016/17	2015/16
Charges pour les locaux	317'048	297'702
Charges administratives	695'594	550'303
Charges pour l'informatique	614'938	322'455
Charges pour les véhicules	612'771	616'559
TOTAL AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	**2'240'351**	**1'787'019**

Les charges pour les locaux concerne les loyers et les frais accessoires du Secrétariat à Glattbrugg et la salle de réunion permanente à Ittigen (BE). Les charges administratives comprennent principalement les coûts pour la téléphonie, les traductions et les réductions de l'impôt préalable (taxe sur la valeur ajoutée). L'augmentation des autres charges d'exploitation s'explique en majeure partie par des charges pour l'informatique plus importantes. Jusqu'à la saison 2015/16 y compris, l'environnement de serveur était géré par différents partenaires de système. Pour la saison 2016/17, l'ensemble de l'environnement de serveur a été centralisé et professionnalisé par une partenaire externe. Cette migration nous a permis de grandement réduire les risques dans le domaine informatique.

AMORTISSEMENTS

	2016/17	2015/16
Matériel et logiciels informatiques / caméras de buts	232'877	211'512
Mobilier et équipements	43'961	40'359
Machines de bureau, systèmes de communication	178'915	177'688
TOTAL AMORTISSEMENTS	**455'753**	**429'559**

En raison des investissements dans le système de communication on-ice des arbitres, les amortissements pour le matériel et les logiciels informatiques / les caméras de but ont été légèrement supérieures que durant l'exercice précédent.

IMPÔTS DIRECTS

La provision fiscale à hauteur de MCHF 50 devenue inutile a pu être dissoute durant l'exercice 2016/17. Pour l'exercice en cours, ceci a entraîné un produit fiscal net de MCHF 32.

AUTRES INFORMATIONS

	2016/17	2015/16
Dettes de loyer en souffrance Contrats de location fixes portant jusqu'au 31.03.2020, avec deux options chacun de prolongation d'une durée de 5 années.	524'166	709'167
Engagements envers les institutions de prévoyance (Zurich Suisse)	112'651	94'558
Dissolution nette de réserves latentes	366'500	250'000

NOMBRE DE COLLABORATEURS

En moyenne annuelle, le nombre de postes à plein temps s'élève à 53, y c. 6 postes d'arbitres à plein temps. Depuis le 1er juillet 2016, près de 70 arbitres à temps partiel sont en outre engagés.

INDEMNISATIONS

La hauteur des honoraires des membres du Conseil d'administration est définie par l'Assemblée générale de la SIHF. Les honoraires suivants ont été versés par la SIHF aux membres du Conseil d'administration durant l'exercice précédent :

NOM	FONCTION	HONORAIRE EN CHF	FRAIS FORFAITAIRES EN CHF
Marc Furrer	PCA	60'000	20'000
Michael Rindlisbacher	Vice-président	35'000	15'000
Jean-Marie Viaccoz	Vice-président	35'000	15'000
Peter Althaus	CA	10'500	4'500
Erwin Füllemann	CA	10'500	4'500
Fabio Oetterli	CA	10'500	4'500
TOTAL		**161'500**	**63'500**

Le total des indemnités versées à la Direction s'est élevé à MCHF 1'216 durant l'exercice 2016/17 (contre MCHF 1'044 durant l'exercice précédent). Cette augmentation s'explique par le chevauchement lors de la succession du Director National League ainsi que par l'introduction nouvelle du Director Referees dans la Direction.

ORGANE DE RÉVISION

La Bättig Treuhand AG, sise à Lucerne, a été nommée par l'Assemblée générale en tant qu'organe de révision le 23 septembre 2004 et a été reconduite chaque année depuis. André Wermelinger, réviseur responsable, est en charge de la SIHF depuis le 1er septembre 2008. Les honoraires de révision pour l'exercice 2016/17 s'élèvent à CHF 22'000.–, hors TVA. Aucune autre prestation n'a été obtenue de la part de la Bättig Treuhand AG.

PERSONNES/ORGANISATIONS PROCHES

Sont considérées personnes proches pour l'exercice sous revue :
- L'Association des donateurs Top 8
- La Fondation Pat Schafhauser
- La Fondation Raymonde et Jacques Plante
- L'Organising Committee 2020 IIHF Ice Hockey World Championship AG
- L'IIHF International Ice Hockey Federation
- La Champions Hockey League (CHL) SA

TRANSACTIONS AVEC DES PERSONNES/ ORGANISATIONS PROCHES

	2016/17	2015/16
Recettes issues de l'Association des donateurs Top 8 en faveur de la promotion de la relève	96'300	83'700
Recettes issues de la Fondation Pat Schafhauser pour la participation aux frais du site web « Respect »	4'253	0
Recettes issues de la Fondation Raymonde et Jacques Plante ; contributions d'encouragement pour les gardiens	10'000	10'000

Rapport de révision

BÄTTIG TREUHAND AG

Rapport de l'organe de révision
à la révision du comptes consolidés
à l'Assemblée générale de

Swiss Ice Hockey

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés (bilan consolidé, compte de profits et pertes consolidé, tableau de financement consolidé, tableau de la variation du capital consolidé de l'asscociation et annexe consolidé) de Swiss Ice Hockey pour l'exercice arrêté au 31 mai 2017. Selon les dispositions de la Swiss GAAP RPC 21, les données du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de révision ordinaire par l'organe compétent.

Responsabilité du conseil d'administration
La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément à la Swiss GAAP RPC 21 aux prescriptions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision
Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion d'audit
Notre révision a résulté, que les provisions à long terme d'un montant de CHF 383'500.00 ne correspondent pas de Swiss GAAP PRC 21. Selon le capital de l'association est indiqué au défavorable.

TREUHAND | SUISSE swissconsultants.ch
Mitglied von EXPERTsuisse
Mitglied von TREUHANDSUISSE
Mitglied der swissconsultants.ch

Obergrundstrasse 17, 6002 Luzern
Telefon 041 228 25 25, Fax 041 228 25 28
www.baettig.ch, info@baettig.ch

BÄTTIG TREUHAND AG

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 mai 2017 excepté des faits énoncés donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément à la Swiss GAAP RPC 21, à la loi suisse et aux statuts.

Rapports d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 69b al. 3 CC en relation avec l'art. 728 CO 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les directives du conseil d'administration

Nous recommandons d'approuver les présents comptes consolidés

Lucerne, le 6. Juli 2017 aw

Bättig Treuhand AG

André Wermelinger
Expert-réviseur agrée
Réviseur responsable

Titus Scherer
Expert-réviseur agrée

Annexe:
- Comptes consolidés (bilan consolidé, compte de profits et pertes consolidé, tabelau de financement consolidé, tableau de la variation du capital consolidé de l'asscociation et annexe consolidé)

IMPRESSUM

Le présent Rapport de gestion est publié en français et en allemand. La version allemande fait foi en ce qui concerne le Rapport annuel et les Comptes annuels de la Swiss Ice Hockey Federation.

Editeur : Swiss Ice Hockey Federation
Rédaction : Janos Kick
Photos : freshfocus gmbh, Mauricette Schnider, Judith Egloff, Keystone, Hockey Hall of Fame, SIHF, Swiss Int. Airlines, PPR Media
Concept et réalisation : Lehmann Visual
Traduction : Syntax Traductions SA
Impression : Merkur Druck

Swiss Ice Hockey Federation
Flughofstrasse 50
P.O. Box
CH-8152 Glattbrugg

T. +41 44 306 50 50
F. +41 44 306 50 51

info@sihf.ch
www.sihf.ch